

La grève des filatures de Lille tracasse le cabinet Blum

Les loyalistes ont trop de soldats et pas assez d'armes

75 JOURS POUR TRAVERSER L'OCEAN ATLANTIQUE

Halifax, 16. — (P.C.) — Tandis que des avions franchissent, de nos jours, l'Atlantique en moins de 24 heures, la goélette auxiliaire à trois mâts "Gad", attendue à Halifax depuis six semaines, venant de Glasgow, continuait hier péniblement sa route à travers la brume, le vent et l'orage vers ce port.

La goélette de 240 tonnes, chargée de bois, a laissé Sunderland, Angleterre, le 2 juillet. Elle fut aperçue à 40 milles au nord de Cap-Race, Terre-Neuve, le 2 septembre. Il ne lui est jamais arrivé, cependant, de faire le trajet à Halifax en moins d'un mois.

En mer depuis 75 jours, le vaisseau termine la traversée de l'Atlantique la plus lente du siècle. Ses propriétaires à Halifax avaient considéré le navire perdu jusqu'au moment où un autre vaisseau, entrant à Port William, N.-E., rapporta avoir vu le magnifique voilier au large de Cap-Race.

Le Maine est nettement en faveur du groupe républicain

L'ALBERTA PAIERA DE 5 A 10 DOLLARS PRETEND ABERHART

Banff, Alta., 16. — (P.C.) Le premier dividende qui sera payé par le gouvernement albertain du Crédit Social variera probablement entre \$5.00 et \$10.00, d'après le premier ministre Aberhart.

Dans un discours prononcé hier soir, le premier ministre, en route pour Vancouver où il passera ses vacances, a déclaré:

"Il n'y aura aucun crédit à votre nom si vous ne vous engagez pas, mais si vous le faites, il y aura un dividende à retirer... un dividende au bout de la plume, si vous le voulez."

"Par suite de la sécheresse", ajouta-t-il, "les premiers dividendes seront de \$5.00 à \$10.00".

Il n'a pas dévié quand les premiers dividendes seraient payés.

ILS VONT A LA PECHE

Jasper Park Lodge, 16. — Avouant que son compagnon de toujours, Irvin Cobb, n'est pas un pêcheur, mais un homme d'affaires, le journaliste Bob Davis célèbre journaliste attaché à la rédaction du "New York Sun" est parti pour la pêche dans le lac Mackinac.

"Ce Cobb", dit M. Davis, "est tellement sûr de lui qu'il croit que le pêcheur que j'ai décidé de lui faire honte. Je vais lui prouver qu'il est meilleur journaliste que pêcheur. Comptez sur moi, dit-il, en se mettant en route avec un formidable assortiment de cannes et d'agres à pêche de toutes sortes."

On veut rallier à la S. D. N. tous les états de la terre

LE FROID ENVAHIT LES PRAIRIES

Winnipeg, 16. — (P.C.) — Une gelée a affecté les provinces des prairies au cours de la nuit de mardi à mercredi, les récoltes étant déjà très avancées, elle n'a pas fait trop de dommages. Les potagers cependant sont en danger et le bureau météorologique local annonce une vague de froid pour les jours à venir. Il y a déjà neige en certaines localités.

Ils attendent toujours

Richman et Merrill n'ont pas encore vu pointer à l'horizon l'avion de secours.

Saint-Jean, Terre-Neuve, 16. — (P.C.) — Les espoirs d'un dîner à New-York hier soir se sont évaporés pour Harry Richman après que lui et son pilote Dick Merrill eurent attendu tout le jour au petit havre de Musgrave Harbor l'arrivée du capitaine Eddie Rickenbacker, accompagné de mécaniciens et de pièces de rechange nécessaires pour la remise en état de l'avion des deux aviateurs.

Avec l'aide des pêcheurs de Musgrave, les deux amis ont pu sortir du marais le "Lady Penae" qui s'était jeté en atterrissant lundi après-midi.

Mais le capitaine Rickenbacker, volant à leur aide avec un équipage de pilotes et de mécaniciens, de la gasoline, une nouvelle hélice et un accumulateur, n'a pu se rendre à Musgrave. Son avion, parti de New-York lundi soir, est arrivé à Sydney, N.E., à bonne heure hier et est parti ensuite pour Havre de Grace. Rendu là, Rickenbacker apprit qu'il lui serait très dangereux d'entreprendre la dernière partie de son voyage par voie des airs car il ne pourrait probablement pas trouver d'endroit assez sûr pour atterrir.

Il suivit la voie ferrée, mais ne put apercevoir l'avion transatlantique car la ligne passe à cinquante milles environ de Musgrave.

On n'a que peu de rapports sur Merrill et Richman. On sait cependant qu'ils sont confortablement installés à la résidence de T.W. Abbott, marchand de Musgrave de Terre-Neuve. Cependant, ils ont hâte de repartir pour New-York.

On a tenté d'assassiner le chef rexiste Léon Degrelle

UNE CONFERENCE PROHIBEE

Jerusalem, 16. — (P.C.) — Le lieutenant J.-G. Dill, commandant des forces anglaises en Palestine, a prohibé hier la tenue de la conférence de chefs arabes régionaux qui devait avoir lieu demain. En même temps, il leur a interdit de se réunir pour discuter de la question d'assassiner le chef rexiste Léon Degrelle.

Le lieutenant Dill a déclaré que les chefs arabes régionaux qui se réuniraient demain à Jérusalem pour discuter de la question d'assassiner le chef rexiste Léon Degrelle, seraient considérés comme des terroristes et seraient punis en conséquence.

Les délégués vont à Ottawa

Ottawa, 16. — (P.C.) — Venant de Washington où, au cours de la semaine dernière, ils ont assisté à la Conférence mondiale de la force motrice, environ 300 représentants industriels et officiels de gouvernements visiteront la capitale aujourd'hui.

Cinq tournées d'études ont été organisées et deux d'entre elles comprennent des visites au Canada. Le groupe qui visitera Ottawa aujourd'hui a déjà inspecté quelques-unes des principales usines d'énergie électrique de la province de Québec, dont celle de la Beauharnois et celles de la vallée du Saint-Maurice.

Le groupe doit arriver à Ottawa de Montréal à bonne heure ce matin. Après le déjeuner, un train spécial conduira les délégués vers le nord, où ils visiteront les stations hydro-électriques de la Gatineau Power Company, sur la rivière Gatineau, tribunaire de l'Ottawa. On visitera d'abord Pauls Falls, qui produisent 238,000 chevaux-vapeur. On prendra le déjeuner à cet endroit, après quoi on se rendra à Chelsea et à Farmers Rapids.

DIOCÈSE EN PROGRES

Cobalt, Ont., 16. — (P.C.) — Son Excellence Mgr Louis Rheaume, évêque d'Halifax, a déclaré à l'ouverture de la seconde convention annuelle de la Ligue des Femmes catholiques du diocèse, que son diocèse avait progressé au cours de l'année dernière plus rapidement que tout autre diocèse du pays.

VOUS TROUVEREZ...

Page 2 — Notes Maritimes, Nouvelles de Lévis.
3 — Nouvelles locales.
4 — Editorial, Pour les Travailleurs, Nouvelles du Palais, etc.
5 — Carnet Mondain, T. S. F.
6 — Finance.
7 — Amusements.
8 — Sport.
10 — Autres nouvelles locales et étrangères.

Le capitaine Rickenbacker fera l'impossible pour rejoindre les deux aviateurs aujourd'hui.

ENQUETE JUDICIAIRE A PARIS CONTRE DES FABRIQUES D'ARMES

Paris, 16. — (P.C.) — Droits réservés par Havas. — Le cabinet français a décidé hier soir de prendre action devant les tribunaux contre la fameuse fabrique de munitions Schneider-Creusot ainsi que d'autres firmes semblables qu'il accuse d'avoir trompé le gouvernement dans la fabrication des matériels de guerre.

Avec le Comité des Forges, Schneider-Creusot contrôle pratiquement toute la production française du fer et de l'acier et il est l'une des plus importantes fabriques de munitions du monde entier.

On croit que Schneider-Creusot s'est servi de timbres falsifiés du gouvernement pour marquer des marchandises à livrer, et qu'il a par conséquent enfreint un récent décret nationalisant les industries de guerre françaises.

Une autre firme, Brunon-Valette et Compagnie, est accusée de construction défectueuse de tubes lance-torpilles.

Le ministre de la marine, Alphonse Gasnier-Duparc, a informé le cabinet de ces deux cas de prétendues fraudes hier.

Dans les milieux du front populaire, qui a lutté pour la loi de nationalisation adoptée en juillet dernier, on dit que ces deux cas sont une preuve manifeste de la nécessité d'une telle législation.

Le gouvernement observe la plus grande réserve. Il a simplement publié un bref communiqué disant: "Mis en présence de deux cas de fraude de la part de firmes qui fournissent des stocks de guerre à l'Etat, le cabinet a donné instruction au ministre de la Marine d'ouvrir une enquête judiciaire".

On comprend que les officiers de Schneider-Creusot emploient des poisons d'acier contrefaits pour marquer un certain nombre de matériels de guerre consignés au gouvernement. En vertu de la loi de nationalisation, toutes les armes délivrées à l'Etat ou vendues par vente privée doivent être estampées au moyen d'un "poison de contrôle" qui certifie que ces munitions reçoivent les qualifications exigées.

Ces poisons sont confiés à la garde d'agents spéciaux du gouvernement qui seuls ont le pouvoir d'estampiller le métal.

D'après les rumeurs, les fabriques Schneider-Creusot emploient des poisons falsifiés pour échapper au contrôle administratif et fournir des armes ne répondant pas aux exigences officielles.

A l'usine Brunon-Valette, à Rive de Gier, les inspecteurs du gouvernement ont trouvé des défauts dans la construction de tubes lance-torpilles, et la preuve faite à l'Etat de prendre également action contre cette firme.

FAITS DIVERS

LA LITHUANIE VEUT S'ARMER

Kovno, Lithuanie, 16. — Le Ministre lithuanien de la défense nationale vient de passer des commandes d'armes à la firme d'armement de la ville de Saint-Petersbourg, en Russie.

Le "Maine continue de rester républicain" par une majorité de 50,000 voix au poste de gouverneur et de 5,000 voix au poste de candidat au poste de gouverneur.

Le "Maine continue de rester républicain" par une majorité de 50,000 voix au poste de gouverneur et de 5,000 voix au poste de candidat au poste de gouverneur.

RELIGIEUSE BLESSEE

Montréal, 16. — (P.C.) — La révérende sœur Elie du Carmel, âgée de 37 ans, de la Congrégation de Sainte-Anne à Saint-Rémi, P. Q., a été atteinte d'une fièvre typhoïde à l'hôpital Saint-Joseph de Lachine hier soir, souffrant de bien-être à l'épine dorsale. Elle fut blessée au cours d'une collision entre deux automobiles à Saint-Lambert.

LA VALEUR DES POLICES D'ASSURANCES

Washington, 16. — (P.A.) — Une déclaration à l'effet que les détectives américains de polices d'assurances "possèdent les valeurs les plus sûres possibles" a été faite hier à la suite d'une conférence entre le président Roosevelt et les officiels de compagnies d'assurances à la Maison Blanche. Cette déclaration a été faite par Charles Williams, président de la Western and Southern Life Insurance Company, de Cincinnati.

LELECTION DU SUCCESSION DE M. HOUE EST DIFFEREE

Montréal, 16. — (P.C.) — La question de l'élection du successeur de M. Camille Houe à la Mairie de Montréal a été de nouveau écartée à la séance du conseil municipal.

Une commission spéciale a été formée pour étudier un mode d'élection par vote du scrutin, analogue à la méthode suivie pour l'élection du président de la république française. Cette commission fera rapport au conseil municipal à la prochaine séance.

RELATIONS COMMERCIALES RUSSO-ALLEMANDES

Paris, 16. — Malgré la campagne antisoviétique, le gouvernement allemand ne néglige pas les relations commerciales avec la Russie. C'est ainsi qu'actuellement est étudiée la question d'achat pour 30 millions de marks du bois russe et du pétrole. Plusieurs sociétés commerciales allemandes se déclarent disposées d'accorder des conditions avantageuses pour l'achat des marchandises allemandes par le gouvernement soviétique.

QUERELLE AU-DESSUS DE L'ATLANTIQUE

New-York, 16. — (P.C.) — Le Daily News, dans une dépêche copyright de son correspondant à Musgrave Harbor, Terre-Neuve, raconte qu'une querelle survenue au-dessus de l'Atlantique entre les aviateurs Harry Richman et Dick Merrill a failli avoir une issue tragique.

(Merrill et Richman atterrissent tout près de ce petit village de Terre-Neuve avant hier après avoir survolé l'Atlantique d'est en ouest.)

Au cours de cette querelle, dit le journal, "500 précieux gallons d'essence furent jetés à la mer en dépit des protestations de Merrill".

Le Daily News relate les propos suivants de Merrill: "Nous avions suffisamment d'essence pour atteindre l'Atlantique. Je puis vous dire que ce fut une fameuse aventure. Pour qu'on avoie nous atterri au milieu de ce marécage? Tout simplement parce qu'il (Richman) est le maître, parce qu'il a été le maître tout le temps. A un certain moment nous avons failli boire à la grande tasse. Je crus que nous étions finis. Je voulais atterrir sur la plage ici même. Mais comme dans tout le reste je n'eus pas mon mot à dire — y compris l'abandon de l'essence, assez pour compléter notre envolée Londres-New-York."

"Ce fut terrible! Je ne fus rien durant ce voyage. M. Richman prend toutes les décisions. C'est son envolée, c'est son "show". Toutes mes raisons pour agir d'une autre manière furent ignorées."

Richman s'approchant du correspondant à ce moment de la conversation, lui et Merrill tournèrent en même temps les yeux dans une direction opposée, ajoute le journal.

PAS DE PREFERENCE POLITIQUE DANS LE SERVICE CIVIL

Calgary, 16. — (P.C.) — Seul le mérite devrait présider au choix des aspirants aux positions et aux promotions dans le service civil, a déclaré le maire Andrew Davidson en inaugurant la convention de quatre jours du Conseil National de l'Amalgamated Civil Servants of Canada hier.

Les employés civils, dit le maire, qui ont choisi comme carrière le service à leur pays, devraient bénéficier d'un traitement équitable. Il ne devrait pas exister de préférence politique.

Les délégués à la convention venaient pratiquement de toutes les parties du Canada. F. McGrath, de New-Westminster, C.-A., premier vice-président, présidait en l'absence de H. Walker, président, de Vancouver. En réponse au discours de bienvenue du maire, M. McGrath déclara que la conférence des employés civils avait été convoquée dans l'intérêt général des membres seulement.

Le commerce international peut dissiper les nuages de guerre

INAUGURATION DE L'EXPOSITION DE L'EMPIRE HIER

Johannesburg, Afrique du Sud, 16. — (P.C.) — Cabiogramme. — Un pageant de l'histoire sud-africaine et en particulier de l'histoire de Johannesburg, a débuté hier avec l'inauguration de l'Exposition impériale.

Cette exposition, qui se continuera pendant quatre mois, marque le 50e anniversaire de la fondation de Johannesburg.

Un message de félicitations du premier ministre Mackenzie King du Canada, enregistré sur disque fut radiodiffusé de Londres. Après avoir exprimé ses vœux de succès, M. King déclara: "C'est une source d'orgueil pour les Canadiens de constater qu'ils sont représentés dans cette grande entreprise. Je me réjouis à la pensée que l'exposition puisse être un moyen de resserrer encore davantage les nombreux liens qui unissent l'Afrique du Sud et le Canada dans un sentiment commun de loyauté, d'intérêt mutuel et d'affection".

30 PERSONNES BLESSEES

Lyon, 16. — (P.C.) — Plus de 30 personnes ont été blessées hier soir au cours d'une rencontre entre communistes et des membres du nouveau parti politique "social français" du colonel François de la Rocque.

"Si l'on peut obtenir ce résultat, l'une des causes fertiles de dissension et de guerre possible sera éliminée", dit le colonel François de la Rocque.

GUERRE AUX RATS

Santa Cruz, 16. — Le département de l'Hygiène Publique vient de déclarer la guerre aux rats, dans la région de Watsonville et de Santa Cruz. Ces rongeurs sont dangereux, ils peuvent propager la fièvre typhoïde et causer une épidémie. On a déjà constaté que les écrevisses sont infectées dans une région que l'on a mise en quarantaine.

LAUGMENTATION DU SECOURS DE CHOMAGE

Paris, 16. — L'augmentation du secours de chômage — 1 franc par jour pour le chef de famille et 50 centimes pour personne à charge — provoquera une nouvelle dépense de près de cinquante millions. Cette mesure permettra aux chômeurs de toucher jusqu'à 35 francs par jour, soit environ \$2.00.

DELEGATION DE VERDUN APRES DE DULPESIS

Montréal, 16. — (P.C.) — Disposée à réclamer des travaux pour une valeur de \$300,000, une délégation, ayant à sa tête le député Hervé Fenland et M. P.-A. Lafleur, député à Québec de Verdun, sera à Québec aujourd'hui pour rencontrer le premier ministre Dulpesis et l'honorable M. Tremblay, ministre du Travail.

ALORS QU'IL PASSAIT EN BATEAU SOUS UN PONT, PRES DE LIEGE, DES ASSAILLANTS FONT PLEUVOIR SUR LE GROUPE DES PIERRES ET DES PIÈCES DE FER. — De la rive d'autres groupes font feu sur le bateau. — Degrelle échappe aux balles, mais trois de ses partisans sont blessés.

Obstruction chinoise

Shanghai, 16. — (P.A.) — On rapportait hier soir que des soldats de l'ancienne "19e armée de route", qui défendait il y a quatre ans la ville de Shanghai, bloquaient hier toute tentative de la part des Japonais de des Chinois pour faire enquête sur un supposé assassinat, par la foule, d'un national japonais à Pakhoi.

Tandis que le ministre chinois des Affaires Étrangères et l'ambassadeur du Japon conféraient à Nankin sur cet incident et un autre du même genre survenu auparavant, un journal de l'endroit rapportait que les vétérans du siège de Shanghai en étaient déjà venus aux prises avec un groupe japonais de débarquement. On a appris par ailleurs cependant que ce rapport était prématuré. Une demi-douzaine de vaisseaux de guerre japonais mouillaient hier au large du secteur chinois, théâtre des troubles, afin de protéger les intérêts japonais.

L'ambassadeur de Chine a déclaré que ces incidents étaient considérés non comme étant des cas isolés, mais plutôt comme le fruit du sentiment anti-japonais fomenté délibérément par toute la Chine.

Les deux incidents dont il est question sont les suivants: Une manifestation anti-japonaise à Cheng-tou le mois dernier, et, deux semaines après, l'assassinat d'un propriétaire japonais de pharmacie à Pakhoi.

L'ambassadeur japonais et le ministre n'en sont pas venus à une entente mais on sait que la Chine est plutôt disposée à régler l'affaire.

La réduction des taux

L'hon. Oscar Drouin parle à Montréal du problème de l'électricité.

Montréal, 16. — (P.C.) — L'honorable Oscar Drouin, ministre des Terres et Forêts, a déclaré devant 300 délégués au congrès mondial de l'énergie électrique que le gouvernement de Québec tendrait tous ses efforts vers une réduction de taux du pouvoir électrique à un minimum et pour un encouragement à l'emploi de l'électricité par toutes les classes de la société.

Le ministre du cabinet d'union nationale s'adressait aux délégués venus de 50 pays différents au cours d'un banquet après leur visite des régions de la Gatineau et du Saint-Maurice.

M. Drouin déclara que tandis que les délégués assemblés à Washington avaient discuté l'énergie électrique sur un angle scientifique, le sujet était étudié depuis longtemps dans le Québec et était considéré comme un problème économique et politique. On a même considéré la question de l'établissement des pouvoirs électriques.

(Suite à la page 10 2e col.)

NOUVEL ETAT CORPORATIF

Athènes, 16. — (P.C.) — Le premier ministre John Metaxas a annoncé dans une entrevue aux journalistes hier soir que la Grèce serait organisée en un état corporatif. Il refusa de donner les détails du plan qu'il avait conçu.

HOTEL MONTCAIRM

Chambre avec eau courante, \$1.00; Repas, \$1.25; avec bain, \$1.50. Répas à la carte et table d'hôte, \$0.50. 165, rue St-Jean, Québec — Tél. 5-1287

LE TEMPS QU'IL FERA...

	Min.	Max.
Dawson	18	30
Edmonton	16	28
Regina	18	32
Winnipeg	20	32
Toronto	20	32
Ottawa	20	32
Montréal	20	32
Québec	20	32
St-Jean	20	32
Halifax	20	32
Charlottetown	20	32

PRONOSTICS:

Ottawa et Haut St-Laurent. — Vent modéré du sud-ouest, partiellement nuageux avec tonnerre, plus frais dans l'ouest.

Bas St-Laurent. — Vent modéré, partiellement nuageux avec tonnerre.

Le plus vite, de peur de complications internationales.

M. le maire J.-E. Grégoire s'en prend à L'Événement

MGR LEMIEUX VA OFFICIER

Le nouvel évêque sera assisté de M. l'abbé Ernest Lemieux, de Dom Lemieux et du R. P. Bourque, O. P.

Dimanche prochain

A la messe pontificale au faldstoir qui célébrera dimanche prochain, à la Basilique, Son Excellence Mgr Marie-Joseph Lemieux, O. P., évêque de Saint-Jovite, le jeune prêtre sera assisté de deux de ses parents et d'un religieux de sa communauté. M. l'abbé Ernest Lemieux, professeur au Grand Séminaire, agrégé comme prêtre-assistant et Dom Lemieux, bénédictin, frère de Mgr Lemieux, comme diacre, alors que le R. P. Bourque, O. P., agira comme sous-diacre.

Comme "L'Événement" l'annonçait ces jours derniers, cette messe pontificale sera célébrée à 11 heures moins quart, en la Basilique. Au cours de la cérémonie, M. l'abbé Jos. Boutin, desservant de la paroisse Notre-Dame en l'absence de Mgr Laflamme, souhaitera la bienvenue à S. Exc. Mgr Lemieux qui est un enfant de cette paroisse. Son Eminence le cardinal Villeneuve ne pourra pas, malheureusement, assister à la cérémonie, à la suite d'engagements antérieurs. En effet, Son Eminence le Cardinal se rendra dimanche prochain à Scott et à St-Frédéric où il présidera à la bénédiction de deux nouvelles maisons d'enseignement.

UNE AUTOMOBILE TUE UNE FEMME

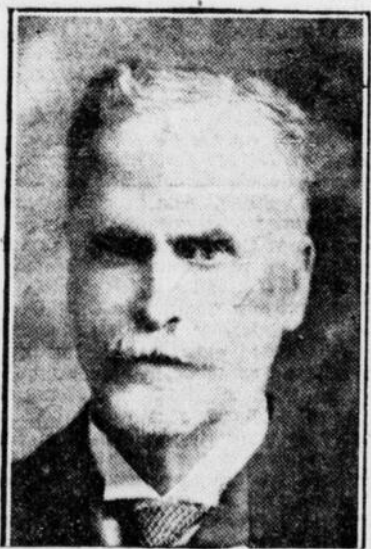
Ste-Hélène de Kamouraska, 16. — (D. N. C.) Mme Joseph Siros, née Elise Morneau, a été tuée, dimanche après-midi, par une automobile alors qu'elle traversait la route. Mme Siros revenait de chez M. Raphaël St-Pierre lorsqu'elle voulant traverser la route elle fut frappée par une automobile de Cabano, comté de Témiscouata. On appela en toute hâte le prêtre et le médecin, mais on constata que la mort avait été instantanée.

M. BEDARD ÉTAIT PRÉSENT

Dans la liste des membres de la Commission des écoles catholiques qui assistent à la réunion de lundi soir, nous avons par inadvertance omis le nom de M. Joseph Bedard, ancien président de la Commission.

Travaux publics pour 25 millions

M. J.-N. MILLER



M. le chevalier J.-N. MILLER, qui vient de donner sa démission comme membre de la Commission Scolaire Catholique de Québec.

L'AMICALE NOTRE-DAME DES CROISADES

Les Religieuses et le Conseil de l'Amicale Notre-Dame des Croisades de Sainte-Marie, Beauce invitent chaleureusement les Anciennes élèves à la réunion annuelle qui aura lieu au couvent, dimanche 20, à une heure et demie de l'après-midi (heure solaire). L'organisation a préparé avec soin cette réunion et désire en faire une fête familiale. Un pressant appel est particulièrement adressé à toutes les Anciennes qui n'auraient encore pu répondre aux invitations antérieures. Bienvenue à toutes. La Secrétaire.

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS

Une réunion générale du comité d'organisation du deuxième congrès de la langue française aura lieu, vendredi, le 18 septembre, à 8 heures p.m., dans la salle de réunion

LES TRAVAUX DE CHANTIERS

Ils seront plus considérables que jamais l'hiver prochain sur la côte nord. — 15,000 hommes au travail.

A Comeau

Sept compagnies de pulpe opérant sur la côte nord du Saint-Laurent ont décidé de faire cette année des chantiers beaucoup plus considérables parce qu'elles attendent à une hausse des prix dans l'industrie du papier. On croit qu'au cours de l'hiver, ces compagnies auront près de 15,000 hommes dans les chantiers. Plusieurs hommes seront aussi employés le printemps et l'été prochains pour la descente du bois jusqu'aux moulins.

De plus, l'Ontario Paper Company a commencé à construire à Comeau un moulin considérable et elle emploie pour les travaux plus de 1,200 hommes et plus encore dans la forêt voisine et à la construction de l'usine de pouvoir de la chute aux Outardes. Cette chute est située à environ 5 miles à l'intérieur des terres. Quant à la nouvelle ville de Comeau, elle se trouve à environ 350 miles en bas de Québec.

La présence de nombreuses mouches à scie dans les forêts, insectes dont nous parlons ailleurs, inquiète beaucoup les ingénieurs qui dirigent les travaux.

MAJORITÉ DE 425 AU DR A. LECLERC

M. le docteur Arthur Leclerc a été élu député de Charlevoix-Saguenay par 425 voix de majorité. — Le recomptage a eu lieu hier.

107 POLLS

On a procédé, hier après-midi, à la Malbaie, au recomptage officiel des bulletins déposés dans le comté de Charlevoix-Saguenay aux élections du 17 août dernier. L'issue du recomptage, l'officier-rapporteur, M. Maurice Maltais, a proclamé le docteur Arthur Leclerc député élu par une majorité de 425 voix sur son adversaire l'hon. Edgar Rochette, ex-ministre du Travail, de la Chasse et des Pêcheries dans le cabinet Godbout.

Le docteur Leclerc assistait lui-même au recomptage et il avait comme avocat M. Henri d'Auteuil. Le candidat libéral était absent et il n'avait pas de représentant. L'officier-rapporteur n'a pu nous communiquer, hier soir, le nombre de voix que chaque candidat avait obtenues dans les 107 polls du comté.

LES REPRESENTANTS DE LAVAL REVIENT

Plusieurs professeurs de l'École de Chimie sont revenus de Harvard, où ils ont assisté au congrès scientifique tenu à l'université américaine à l'occasion du troisième centenaire de la fondation.

M. l'abbé Alexandre Vachon, directeur de l'École de Chimie, a fait le voyage en compagnie de MM. les abbés Laverdière et Adrien Gagné, de MM. les professeurs Cyrille Ouellet, Paul Gagnon, Jean-Louis Tremblay et Lucien Gravel. Le congrès s'est tenu du 31 août au 12 septembre, la première semaine fut consacrée aux mathématiques et il y eut des séances pour toutes les branches du savoir scientifique. L'idée prédominante de ce congrès était de grouper des représentants qui appartiennent à chacune des disciplines intellectuelles. Les représentants de l'université de Laval se sont déclarés enchantés de leur voyage à Harvard et particulièrement heureux du résultat pratique qu'a remporté le congrès scientifique auquel ils viennent d'assister.

L'ÉTAT DE MGR LAFLAMME

Nous avons appris qu'une légère amélioration s'était produite dans l'état de Mgr E.-C. Laflamme, P. A., curé de la paroisse Notre-Den. Depuis la nuit de lundi à mardi et la journée d'hier, la fièvre a quitté peu à peu le distingué prêtre, et quoique son état inspire encore des craintes, on a raison d'espérer un complet rétablissement.

M. EDUARD ASSELIN EN FONCTIONS

M. Edouard Asselin, le nouveau procureur général suppléant, est entré en fonctions hier. Il a pris possession de ses bureaux, qui sont situés sur le même étage que ceux du premier ministre, M. Maurice Duplessis, le procureur général de la province. M. Asselin réunira ces jours-ci les officiers de son département.

DEMENAGEMENT

D'ici à la fin du mois, le ministère des Travaux publics mettra la nouvelle bâtisse de la rue St-Augustin à la disposition des ministères des honorables François Leduc, William Tremblay et Joseph Blodau. Le service des Mines sera aussi logé dans cette bâtisse. L'Événement a déjà annoncé, voilà quelque temps, que les nouveaux édifices du Parlement seraient inaugurés au début d'octobre.

EN MARGE DE LA VIE POLITIQUE

LES CONTESTATIONS

Il est tout probable qu'aucune action en contestation ne sera prise, pour les élections du mois d'août. Les délais ne sont pas encore expirés, puisqu'ils sont de trente jours à partir de la proclamation dans la "Gazette Officielle", mais d'ordinaire, on procède très tôt. Dans le district de Québec, il est décidé qu'aucune poursuite ne sera prise. Dans le district de Berthier, où l'hon. M. Cléophas Bastien a été élu par la voix de l'officier-rapporteur, qui pourrait donner lieu à une contestation, il est peu probable que l'on tente de le contester. Ce serait bien la première fois qu'une élection générale ne donnerait lieu à aucune contestation. Quelle différence avec 1931!

JOURNALISTES-DEPUTES

Il n'y a qu'un journaliste de carrière à la Chambre des députés: l'hon. M. T.-D. Bouchard. Mais on compte quelques représentants du peuple qui ont collaboré à des journaux, autrefois. Parmi ceux-là, il y en a un, dans la nouvelle Chambre, qui doit avoir des soutiens intéressés. C'est M. Ferdinand Paradis, le député de Matapédia. M. Paradis a été l'un des premiers collaborateurs de M. Olivar Asselin au

"Nationaliste", avant l'entrée de M. Henri Bourassa à ce journal. Dans ce temps-là, M. Paradis menait une campagne, demeurée célèbre, contre le vaccin. Continuera-t-il cette campagne maintenant qu'il est député?...

LE VOTE DU 17 AOUT

Il s'est donné 570,709 votes valides, aux dernières élections. Ce sont là les chiffres les plus précis que nous ayons à l'heure actuelle. Comme il y a 90 comtés dans la province, chaque député représente donc une moyenne de 6,344 voix. C'est la moyenne la plus élevée qui ait encore été enregistrée. Les députés élus le 25 novembre 1935 représentaient une moyenne de 6,340 voix, et ceux qui avaient été élus au mois de juillet 1931 en représentaient 5,441.

DEUX RAPPORTS

Le greffier de la Couronne, M. L.-P. Geoffroy, n'a pas encore reçu les rapports d'élections pour Charlevoix-Saguenay et pour le comté de Gatineau. Dans le premier cas, ce rapport devrait être prêt dans une semaine, puisque l'adoption devant l'officier-rapporteur a eu lieu hier. Or, le délai pour faire parvenir ce rapport au greffier est de sept jours.

M. DUPLESSIS A SON BUREAU

Le Premier Ministre a passé la journée d'hier à répondre aux lettres qu'il a reçues depuis son assermentation.

Aujourd'hui

L'hon. M. Maurice Duplessis a passé la journée d'hier à Québec, mais il n'a passé que quelques heures au Parlement. Le Premier Ministre a profité du fait qu'il n'y avait pas de séance du cabinet pour travailler à sa correspondance. Il a passé la journée avec ses secrétaires, à répondre aux centaines et aux milliers de lettres qu'il a reçues depuis son installation. Trois ministres étaient à Montréal, hier: l'hon. M. Oscar Drouin, l'hon. Dr J.-H.-A. Paquette et l'hon. M. Joseph Blodau. Ils ont assisté, hier soir, au banquet offert aux congressistes de la conférence internationale d'énergie électrique. Le cabinet a tenu sa séance ce matin, avant-midi, et une autre dans l'après-midi. Il en sera ainsi tous les jours, le reste de la semaine. L'hon. M. William Tremblay, qui s'est rendu à Ottawa pour faire approuver le programme des travaux de chômage, sera de retour de la capitale probablement ce soir ou demain matin.

LETTRE DE DEMISSION DE M. J.-N. MILLER

Le comité administratif a pris connaissance, hier après-midi, de la lettre de démission de M. le Chevalier J.-N. Miller, comme membre de la Commission des écoles catholiques de Québec. M. Miller, directeur de nos journaux, est obligé de résigner ses fonctions à cause du mauvais état de sa santé.

Dans sa lettre, le commissaire démissionnaire exprime son regret d'avoir à quitter ses fonctions qu'il aime, déclare qu'il a le plaisir de pouvoir travailler dans l'intérêt de la cause de l'enseignement, remercie la ville de l'avoir nommé député, fait à son poste et termine en souhaitant au succès à la Commission des écoles.

La lettre de M. Miller est restée sur la table du comité administratif, qui devra s'occuper, prochainement, de lui trouver un successeur.

UN MEMOIRE DE M. G. MARTINEAU

M. Gerald Martineau a adressé, hier, au maître et aux échevins un mémoire dans lequel il expose les raisons pour lesquelles le conseil de la ville ne devrait pas accepter le projet administratif accordant à la Burroughs Adding Machines Company le contrat pour l'achat de cinq machines à additionner au coût total de \$10,612.50.

M. Martineau donne, comme principale raison, le fait que sa soumission, faite au nom de la compagnie Remington, comportait un prix de \$2,842.50 moins élevé que celui de la compagnie Burroughs pour ces machines.

Aucune décision n'a été prise par le comité administratif, à ce sujet.

A L'AGRICULTURE

La réunion des directeurs de services du ministère de l'Agriculture aura lieu dans le courant de la semaine prochaine. M. Albert Rioux, le sous-ministre, n'a pas le temps, cette semaine, de présider cette entrevue, qui durera probablement plusieurs heures.

DEMISSIONS ?

On croit que deux fonctionnaires importants du service du revenu provincial donneront leur démission d'ici à quelques jours. Il se peut même que le cabinet ait à considérer des démissions au cours d'une de ses deux séances d'aujourd'hui.

LES PATINS A ROULETTE

Le comité administratif est appelé à décider des procédures à prendre contre le propriétaire d'une salle.

Rue Saint-Jean

Des mesures seront probablement prises par la ville pour faire fermer la salle de patinage à roulettes qui vient d'être ouverte, rue St-Jean, au-dessus du magasin Peoples Store. Cette question a été soulevée devant le comité administratif, hier après-midi, par Me Benoit Pelletier, greffier de la Cour du Recorder. M. Pelletier a déclaré que plusieurs citoyens des environs se plaignent du bruit que provient de cette salle et qu'il demande sa fermeture. Le propriétaire de la salle, a ajouté, le greffier de la Cour du Recorder, n'a pas obtenu de la ville le permis nécessaire pour exploiter cette patinoire. Me Pelletier a demandé au comité l'autorisation de prendre un bref d'injonction pour faire fermer la salle tant que la Cour Supérieure n'aura rendu jugement sur un bref de mandamus qui a été émis à la demande du propriétaire de la patinoire. Ce dernier a pris ces précautions pour forcer les autorités municipales à lui donner le permis exigé. Selon Me Pelletier, le chef de police aurait déclaré au propriétaire de la salle qu'il ne pouvait se prononcer en faveur de l'octroi d'une licence parce qu'il considérait cette patinoire comme une nuisance publique. En définitive, le comité administratif a décidé de laisser au chef du contentieux municipal, M. J.-E. Chapleau, le soin d'informer le comité administratif des dispositions qu'il faudra prendre, en cette affaire.

MORT SUBITE DE M. CHARLES LEVESQUE

Rivière-du-Loup, 16. — (D.N.C.) M. Charles Lévesque, de Rivière-du-Loup, est décédé subitement, à Montréal, hier après-midi. Le défunt était un ancien employé du Canadian National, à sa retraite depuis quelques années.

M. Lévesque était parti de chez lui lundi soir pour se rendre à Montréal en compagnie de Mme Lévesque et de leur fille, Caroline. Le défunt laisse, outre son épouse, deux garçons, M. Thadée Lévesque, maître de poste à Rivière-du-Loup Station, et M. Alfred Lévesque, chef de gare à Eagle Lake, Maine, ainsi que deux filles, Madeleine Caroline Lévesque et madame Henri Shedd (Adèle).

La dépouille mortelle sera transportée à la Rivière-du-Loup pour inhumation.

LE C. O. T. C. LAVAL

Les cours du C. O. T. C. Laval vont reprendre dès lundi prochain, nous apprenons à cette unité qui a ses quartiers-général à l'Université Laval est dirigée par le Colonel Ernest Légaré. Les cours pratiques dureront jusqu'en décembre.

Ce soir et vendredi soir, à 7 heures 30, les élèves-officiers pourront obtenir leur uniforme aux quartiers-général.

CEREMONIE D'ADIEU

Jonquière, 16. — (D. N. C.) Dimanche soir, à 7 heures, a eu lieu, à Jonquière, une cérémonie d'adieu à l'occasion du départ pour les missions de Mandchoukouo de M. l'abbé Gaudin, prêtre des missions étrangères de Pont-Viau. M. l'abbé Gagnon est le fils de M. J.-W. Gagnon, marchand. Une foule considérable assistait à la cérémonie. Le sermon fut prononcé par M. l'abbé Jérémie Gagnon, curé d'Hébertville-Station. Il y eut aussi la cérémonie du baise-main des pères du missionnaire. C'était la première fois qu'une cérémonie de départ de missionnaire se déroulait à Jonquière.

PERIL POUR LES FORETS

La mouche-à-scie menace de détruire les forêts de sapins de la côte nord du St-Laurent.

M. Georges Jones

Les forêts de la Côte-Nord sont actuellement infestées par la mouche à scie, un insecte dont la larve attaque le sapin. On craint même que des milliers d'arbres seront détruits avant d'être coupés pour la fabrication de la pulpe.

M. Georges Jones, assistant du docteur F. Lewis, qui s'occupe pour le gouvernement fédéral des oiseaux migrateurs, nous a déclaré hier qu'il avait aidé le docteur Lewis à recueillir des spécimens de la mouche à scie au cours d'un voyage jusqu'à Mingan. On a pu recueillir des larves de la mouche partout où on a voulu. Les spécimens seront examinés par les entomologistes du département d'Agriculture d'Ottawa.

M. Jones a déclaré qu'il ne connaissait pas l'étendue précise de l'infestation, mais qu'elle était certainement sérieuse puisque des spécimens de larves ont été recueillis partout.

Des experts forestiers conseillent aux compagnies de pulpe de faire couper immédiatement le plus de bois possible afin de tirer profit des immenses forêts de la Côte-Nord avant qu'elles soient détruites par la mouche à scie.

ARRESTATION CETTE NUIT RUE MARKET

Un individu est arrêté par les policiers au moment où il allait se jeter du quatrième étage d'une maison.

A L'HOPITAL PUTS EN PRISON

Un individu que la police détient a voulu se précipiter d'une fenêtre d'un quatrième étage dans une maison de la rue Market, coin Henderson, vers 1 heure ce matin. Le prisonnier qui dit se nommer Herbert Adam et venir d'Angleterre est actuellement aux quartiers-général de la police et comparaitra en Cour du Recorder ce matin pour répondre à une accusation d'ivresse. Vers 1 heure ce matin, Adam pénétra dans la résidence de M. Delaroshier, au No 2, Market, gravit quatre étages et à l'enfonça une porte donnant sur une chambre. Brisant une des fenêtres, il se précipita à se jeter dans la rue lorsque quelqu'un l'aurait aperçu et le tenant fermement par une jambe. Quelques minutes plus tard, les officiers Buteau et D. Roberge de la Police municipale étaient rendus sur les lieux et mettaient Adam en état d'arrestation.

En brisant les carreaux de la fenêtre, Adam s'était efforcé de se débarrasser de sa tête, aux mains et aux jambes. Les policiers durent monter sur les lieux l'ambulance de la maison Lépine qui conduisit le prisonnier à l'Hôtel-Dieu. De là Adam fut dirigé vers un cachot de l'hôtel de ville.

IMPORTANTS TRAVAUX A DRUMMONDVILLE

Drummondville, 16. — En août dernier, les propriétaires de Drummondville votèrent un règlement de \$76,000.00 pour divers travaux municipaux. Ces travaux sont maintenant en pleine exécution. Outre que nos rues, en seront considérablement améliorées, les ouvriers sans emploi y trouveront une aubaine très opportune, à la veille de la morte saison. La population de Drummondville augmente continuellement et les autorités religieuses et civiles ne sont pas sans éprouver quelque angoisse devant cette augmentation. Notre ville a été jusqu'ici presque complètement à l'abri du chômage. Mais est-ce que cette situation privilégiée se maintiendra longtemps?

Plus de \$35.00 seront distribués en prix. Le programme des amusements a été confié aux amusements Bosco de Montréal.

A ROBERVAL

Roberval, 16. — (D. N. C.) L'exposition régionale de Roberval s'est ouverte lundi pour fermer samedi soir. Cette exposition se tient sous les auspices de la société d'agriculture du comté de Roberval et elle intéresse toute la région du Saguenay.

Plus de \$35.00 seront distribués en prix. Le programme des amusements a été confié aux amusements Bosco de Montréal.

INCENDIE

Roberval, 16. — (D. N. C.) Dimanche soir, vers 11 heures 30, le feu s'est déclaré dans la demeure de M. Louis Bouchard, de la Pointe-Scott, à un mille environ de Roberval. La maison fut complètement détruite. On ignore totalement l'origine de l'incendie. Les pertes sont partiellement couvertes par les assurances.

L'HON. DUSSAULT A PONT-ROUGE

L'hon. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, a assisté hier après-midi à l'exposition de Pont-Rouge. Il a adressé la parole à ses électeurs qui étaient rendus en grand nombre pour l'entendre. M. Jean-Charles Magnan, directeur des cercles de jeunes agriculteurs, était aussi présent.

Pas de nouvelle ligne de transmission à Limoilou

Le comité administratif refuse à la compagnie du Québec Power le droit d'installer une ligne de transmission. — Les deux échevins du quartier se sont vivement opposés au projet de la compagnie.

L'avis de M. Hamel

Le comité administratif a refusé, hier après-midi, une demande de la compagnie Québec Power pour l'installation d'une nouvelle ligne de transmission dans Limoilou. Ce sont les échevins du quartier qui se sont opposés au projet, en déclarant que le site de la nouvelle ligne nuirait aux résidents, et qui ont proposé au comité d'opposer un refus à cette requête.

L'exécutif a été saisi de l'affaire par une lettre de l'ingénieur en chef de la ville, qui exposait en détails le projet de la compagnie. La nouvelle ligne de transmission, exploitée par M. Edouard Hamel, devait être construite entre le terminus de la Shawinigan Power en arrière des terrains de l'Exposition et la sous-station de cette compagnie, rue de la Reine. L'ingénieur déclarait qu'il ne voyait aucune objection à ce que cette ligne fût construite sur la 4ème avenue, entre la 2ème et la 3ème rues, ainsi que sur la 3ème rue, entre la 4ème avenue et les voies du Chemin de Fer National.

La compagnie s'engageait à se servir de poteaux actuellement existants et à ne remplacer que ceux qui sont en mauvais état. Il lui fallait la permission de la ville pour demander à la Commission des Services publics l'autorisation nécessaire pour donner suite à son projet. MM. Robert Simard et Thérèse Gignac ont prétendu que l'installation des fils dans les rues châtiait les résidents de Limoilou, nuirait aux résidents et le comité a motivé la décision de la compagnie Québec Power.

ON IDENTIFIE LE CADAVRE

Nous annonçons hier matin que le cadavre d'un jeune avait été repêché dans le bassin Louise, lundi soir. Sur la victime, les officiers de la morgue Lépine avaient trouvé une lettre à l'adresse de M. J.-B. Vachon, de St-Joseph de Beauce. Au cours de l'avant-midi, hier, le cadavre de la victime a été identifié. Il s'agissait bien de M. J.-B. Vachon, âgé de 62 ans, demeurant à St-Joseph de Beauce.

M. Vachon avait quitté sa résidence le 10 septembre dernier. Une enquête du coroner aura lieu ce matin, à la morgue Lépine.

(Suite à la page 10. 8e col.)

Une poursuite va être prise contre la ville

JEUNES FRANÇAISES QUI NOUS VISITENT

Elles appartiennent aux Guides de France et elles sont dirigées par Mademoiselle Marguerite Roy, de Paris.

LEUR PROGRAMME

Huit jeunes filles appartenant aux Guides de France et conduites par Mlle Marguerite Roy, de Paris, sont actuellement dans notre ville. Elles passeront une semaine ici dans le voyage qu'elles accomplissent à travers le Canada et les États-Unis.

Lundi soir, elles furent reçues à la gare par Mme W.-M. Doherty, des Guides de Québec et plusieurs autres Guides. Elles se rendront au pensionnat des Franciscaines de la Grande-Allée. Hier matin, les jeunes filles se sont rendues à Ste-Anne de Beauce et en revenant elles se sont arrêtées aux chutes Montmorency où elles ont pris le thé. Hier soir, elles ont été les hôtes de la troisième division des Guides du district de Québec.

Aujourd'hui, les visiteuses seront reçues au Lac St-Joseph par les Guides de la Seconde division. Elles camperont au lac et reviendront à Québec jeudi. Le soir, M. Bonafous, consul de France à Québec et Mme Bonafous donneront une réception en leur honneur. Le lendemain les jeunes françaises visiteront la ville et ses environs. Dimanche elles partiront pour New-York.

LA MESSE DU ST-ESPRIT

La messe du St-Esprit marquera ce matin l'ouverture des cours à l'Université Laval. Son Eminence le cardinal Villeneuve assistera à la messe et recevra le serment anti-moderniste des membres du corps professoral. Mgr le recteur de Laval prononcera une allocution et il est probable que Son Eminence prendra la parole à la suite du recteur. La messe aura lieu à 9 heures et demie.

L'ouverture des cours dans toutes les facultés se fera dans l'après-midi de demain.

nance de procédure des entrepreneurs.

L'ÉVÉNEMENT

Fondé en 1867
Membre de l'Audit Bureau of Circulations et de
l'Association Canadienne des Quotidiens
Services de nouvelles :
La Presse Canadienne, la Presse Associée (E.-U.)
l'Agence Reuters et l'Agence Havas (Europe)
Représentants :
J.-B. Rathbone, Montréal et Toronto, Ont.
Gilman, Nicol & Ruthman, New-York, Chicago,
Boston, Philadelphie, Detroit, Seattle et San Francisco
The Clougher Corporation, Limited,
Londres, W. C. 2, Angleterre.

QUÉBEC, 16 SEPTEMBRE 1936

Soyons calmes

Il y a à Québec au moins quinze cents logements insalubres.
Cela, c'est un fait.
Ce fait, nous ne l'avons pas inventé. Nous tenons nos renseignements de la meilleure source possible : le directeur du service d'hygiène de la ville de Québec.

Parce que ce fait, nous l'avons porté à la connaissance de nos lecteurs, parce que nous avons demandé que l'on travaillât à la suppression des taudis qui infestent la ville, monsieur le maire Grégoire nous gronde très fort ; il se sert même du mot "couillonnerie", il nous accuse "de vouloir tomber le maire de Québec" et de "faire le jeu des spéculateurs".

Ceci exige des commentaires.

1°—Nous mettons le maire de Québec au défi de prouver que nous voulons faire le jeu des spéculateurs.
2°—Nous n'avons pas du tout l'intention de "tomber le maire de Québec".

La question de la suppression des taudis, quoiqu'en pense M. Grégoire, est bien au-dessus de la personnalité du maire de Québec ; c'est une question humanitaire de tout premier plan. Peu nous chaut que soit M. Grégoire, M. X... ou M. Z... qui soit maire de Québec. Ce qui nous importe énormément, cependant, c'est que les milliers de personnes qui vivent dans des taudis à Québec soient logées convenablement. On procure un asile au chien vagabond. On s'applique sur son sort si on le voit gémir de froid dans la rue, et on permettrait que des milliers d'êtres humains souffrent dans des cambuses infectes ? On ne ferait rien pour remédier à la situation ? C'est cela, et pas autre chose, que nous ne voulons pas.

M. Grégoire dit qu'il a porté la question de la suppression des taudis devant M. Bennett et M. Taschereau, qu'il a soulevé la question au congrès des maires. Cela est très bien. Le maire dit qu'il a un rapport dans ses dossiers au sujet des taudis à Québec ? C'est justement ce que nous disions dans notre information de l'autre jour, et il appert même que ce rapport est dans les dossiers du maire depuis le mois de mars 1935. Puisque M. Grégoire a un rapport, puisqu'il s'est intéressé à la question de la suppression des taudis, nous en sommes heureux, et nous demandons, avec tous les contribuables de la ville, que ce rapport soit soumis le plus tôt possible à la population qui a droit d'être mise au courant de ce qui existe chez-elle.

Nous n'avons pas l'intention de relever les paroles injurieuses que le maire Grégoire adresse à L'Événement. Elle n'ont rien à voir dans la cause qui nous occupe. Ce ne sont pas des mots, mais des actes, qui régleront la question. Bien plus, nous disons à monsieur le maire Grégoire, malgré ses attaques, que nous serons avec lui de toute la force de nos humbles moyens pour l'aider à faire disparaître les taudis de Québec.

Ce huis-clos

La Commission des écoles catholiques de Québec a tenu sa première réunion depuis le commencement de l'année scolaire lundi soir, en l'hôtel de ville.

La réunion a eu lieu à huis-clos.

Pourquoi ?

Les membres de la Commission des écoles catholiques, qu'ils soient ceux de la ville de Québec ou d'ailleurs, qu'ils soient nommés par le gouvernement provincial et par l'administration municipale, n'en sont pas moins les représentants des contribuables. Or, les contribuables, pères de famille, ont le droit de connaître ce qu'on fait en leur nom pour faciliter l'éducation de leurs enfants, en vertu de ce principe de philosophie que le père, d'abord et avant tout autre, a juridiction sur son fils et doit surveiller son éducation.

Si la porte de la salle où l'on confère et prend des décisions est fermée aux contribuables pères de famille, on prive ceux-ci de leur droit strict de veiller à l'éducation de leurs enfants.

Nous ne mettons en doute la droiture ni la compétence des commissaires, loin de là, mais il nous semble qu'il n'y a pas lieu de fermer toutes les portes à clé pour régler une question qui intéresse l'ensemble de la population.

Puisque, dans les délibérations des commissaires, il s'agit des voies et moyens à prendre pour éduquer les fils des contribuables qu'ils représentent, puisque ce sont les contribuables qui seront appelés à défrayer le coût de la construction des écoles, le salaire des professeurs, les achats de nouveaux terrains, la fondation de nouvelles classes, l'achat des manuels, il n'est que juste que les contribuables puissent assister aux assemblées où ces questions se règlent. Il y a là une question d'élémentaire justice qu'il ne faudrait tout de même pas ignorer.

Pour qu'un peuple soit libre, il faudrait que les gouvernés fussent des sages et les gouvernants des dieux. — (Napoléon)

On ferait beaucoup plus de choses si l'on en croyait moins d'impossibles. — (Malesherbes)

L'habitude de mépriser, de rabaisser hommes et choses, aveugle le regard et éteint l'admiration. — (Blackie)

BILLET DU MATIN

L'ÉQUIPAGE

Le "Daily News" annonçait, hier, en premier, qu'une querelle s'est élevée entre Merrill et Richman au beau milieu de leur traversée de l'Atlantique. Il paraît même que la dispute occasionna la fuite de 500 gallons d'essence qui auraient peut-être permis au chanteur et à son compagnon de filer jusqu'à New-York.

Cet incident un peu comique fait revivre les belles pages tragiques que Joseph Kessel a écrites dans "L'Équipage" sur l'union intime qui existait entre deux compagnons d'avion pendant la grande guerre. Peu de gens peuvent-ils en lire, mais la plupart sont allés au cinéma admirer Maury et Herbil-lon séparés comme hommes par un drame intime, mais unis dans l'air contre le danger.

Jusqu'ici le sport nécessitait l'esprit d'équipe et voici maintenant que l'aventure de Merrill et de Richman montre que l'esprit d'équipage est même nécessaire pour accomplir des prouesses aériennes.

Le plus bel équipage qu'on ait vu dans l'histoire de l'aviation c'est bien celui de Lindbergh et de sa femme, Anna Morrow. Ensemble, les deux époux ont accompli des exploits qui n'avaient peut-être pas l'éclat de la première traversée de l'Atlantique, mais qui ont considérablement perfectionné la navigation aérienne.

Il reste cependant que les grands exploits s'accomplissent plutôt par une seule personne. C'est Alfred de Vigny qui disait que "les animaux lâches vont en troupe et que le lion au désert marche seul" et c'est La Bruyère qui faisait remarquer quelque part qu'aucun véritable chef d'œuvre n'a été écrit en collaboration. Concluons. Pourquoi Richman, qui aime à chanter seul, n'est-il pas contenté de commander l'envoie de Merrill qui aurait peut-être réussi sans la présence de son compagnon à traverser heureusement l'Atlantique jusqu'à New-York ?

JEAN.

HYGIÈNE ET SANTÉ

LE DIABÈTE

Le diabète est une maladie métabolique, dont le principal symptôme est une décharge excessive d'urine. On compte deux variétés distinctes du diabète : Diabète Mellitus (le miel), dans laquelle l'urine contient de grandes quantités de sucre ; et Diabète Insipidus, qui est caractérisé par un excès chronique d'urine ordinaire.

Les tissus de l'individu normal possèdent une puissance normale d'emmagasiner et d'utiliser le sucre, et si un excès de sucre est introduit dans le système il apparaît bientôt dans l'urine. Toute condition qui altère cette fonction de l'organisme peut produire le diabète à un degré plus ou moins grand.

Les plus récentes recherches semblent indiquer que le diabète est dû au défaut de fonctionnement du pancréas, surtout dans le Diabète Mellitus. Dans certains cas, la maladie actuelle du pancréas est rapportée, mais dans d'autres cas le diabète existe bien que le pancréas ne soit pas affecté.

L'hérédité est un facteur important, les habitants des villes sont plus souvent affectés de cette maladie que les habitants de la campagne ; les hommes plus que les femmes ; les Juifs plus que les autres races vivant sous les mêmes conditions.

Chez les individus avant l'âge moyen, le diabète est le plus grave. Elle guérit mieux chez les vieillards, mais les guérisons radicales sont rares.

Les symptômes sont la soif continue, le défaut de transpiration, amenant la sécheresse de la peau, des éruptions cutanées et des décharges d'urine allant jusqu'à quinze pintes par jour. En s'évaporant l'urine laisse des cristaux de sucre.

La maladie est plus dangereuse par ses complications. La perte des tissus est visible dans la phthisie ou la pneumonie, qui sont des complications du diabète. Les autres complications sont les furoncles, la gangrène et la cataracte de la cornée.

Le traitement par les drogues est à peu près inutile, bien que l'opium ait parfois un effet salutaire. Le meilleur moyen de combattre le diabète est la diète qui exclut tous les aliments qui contiennent de l'amidon ou du sucre.

Le pain de blé, les biscuits au son, les biscuits aux amandes, doivent remplacer le pain ordinaire ; les légumes verts, la graisse animale, et la crème peuvent être consommés ; il faut éviter un changement brusque de la diète. Les hydrates de carbone peuvent être mangés de nouveau s'il n'y a pas de somnolence, qui est un danger toujours présent.

Le diabète insipidus ou la polyurie, exerce les mêmes effets généraux sur le système, mais sans excrétion de sucre, qui caractérise le diabète mellitus. Le diabète de cette variété est traité par la diète complète et de bonnes conditions hygiéniques. La valériane est ordinairement administrée avec des résultats satisfaisants.

(Dans le "Messager")

PRIX DE L'ABONNEMENT A L'ÉVÉNEMENT

A LA CAMPAGNE . . . \$4.00
EN VILLE . . . 5.00
AUX ÉTATS-UNIS . . . 6.00
EN EUROPE . . . 10.00

POUR LES TRAVAILLEURS

Syndicats catholiques et commerce russe

L. C. T. C. C. à Saint-Hyacinthe laisse sur la table une résolution recommandant de protester contre la reprise des relations commerciales avec la Russie. — Les événements d'Espagne. — Résolutions concernant les pensions aux employés de chemins de fer, les allocations familiales aux mères nécessiteuses, les taudis, un fonds de pension contributaire.

Message du Pape

Saint-Hyacinthe, 16 — (P.C.) Le Congrès des Travailleurs Catholiques du Canada, qui tient ses assises dans notre ville depuis dimanche, a brièvement interrompu ses travaux hier pour prendre connaissance du télégramme suivant adressé à Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe.

"Cité du Vatican, le 15 septembre. — Agréant hommages des Syndicats Catholiques de cette province, réunis en convention, le Saint-Père, implorant lumière divine, envoie de cœur bénédiction apostolique impromptue." (Signé) Cardinal Pacelli.

Les événements d'une grande portée sociale qui se déroulent en ce moment dans certains pays du monde n'ont pas laissé indifférent le Congrès des Travailleurs Catholiques, qui a considéré à leur sujet deux ou trois résolutions.

Cependant, le Congrès a cru devoir laisser sur la table un vœu du comité des résolutions, recommandant à la C. T. C. C. "de protester contre la reprise des relations commerciales avec la Russie à cause des conditions particulières faites aux ouvriers russes".

"Durant la courte discussion qui a précédé la décision du Congrès de l'adoption de cette résolution, M. l'abbé Georges Côté, aumônier général, a déclaré qu'il était contre la reprise de relations commerciales avec la Russie parce que cela était de nature à faciliter la diffusion de la propagande communiste au pays canadien."

Touchant les événements d'Espagne, le Congrès a adopté unanimement la résolution suivante : "La C. T. C. C. croit qu'il ne serait pas opportun pour le travail organisé d'aujourd'hui de s'occuper de la démolition des taudis et de la construction de logements salubres. Le Congrès a adopté une résolution de l'Association des employés d'hôpitaux de Montréal, laquelle prie le gouvernement provincial de porter à \$1, par jour la subvention de l'assistance publique et demande que les employés d'hôpitaux bénéficient, comme toute autre classe de la société, de la protection des lois qui ont pour but l'amélioration des classes laborieuses."

Assemblée ce soir
Au Secrétariat :
— Union Catholique des employés de gros.
— Union protectrice des travailleurs en chaussures, section des monteurs et des tailleurs.
Boulevard Charest :
— La Fraternité unie des charpentiers - menuisiers d'Amérique, local 720.
— La Fraternité des wagonniers de chemins de fer, local 217.

PETITES NOTES

REHABILITATION DE PARIS
Un médecin aliéniste qui a spécialement étudié la psychologie des enfants vagabonds, d'après maints exemples enregistrés par la police parisienne, a conclu à cette constatation : "Il n'y a pas d'issue pour un jeune vagabond livré à lui-même dans les rues de Paris, car il finit par mourir de faim ou de froid, ou par se faire tuer par la police."

L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE LONDRES EN ALLEMAGNE
Pour la première fois depuis la guerre, l'Orchestre Philharmonique de Londres, dirigé par Sir Thomas Beecham, se rendra prochainement en Allemagne. Il donnera des concerts à Berlin, Cologne, Francfort, Leipzig, Munich, Dresde et Ludwigshafen.

L'ORCHESTRE DE L'OPÉRA DE DRESDÈNE
L'Orchestre de l'Opéra de Dresde se rendra à Londres, à l'Opéra de Covent-Garden.

ON AGRANDIT LA MAISON DE BEETHOVEN
La maison ainsi renommée sera vraie-ment un chef-d'œuvre d'architecture. Elle sera disposée suivant un ordre nouveau. La maison, voisine, qui abritait au premier étage les archives de Beethoven, est en proie à la ruine. Les pièces ainsi libérées dans sa maison serviront à l'exposition de souvenirs et de documents.

La maison ainsi renommée sera vraisemblablement ouverte au public en mars 1937.

L'esprit à l'étranger



"On ! La la ! Au point de vue géologique, cet endroit est tout à fait impossible ! — London Opinion

LES JOURNAUX DISENT...

S. E. Mgr M.-JOSEPH LEMIEUX
C'est un beau jour de fête spirituelle que celui de l'arrivée à Québec du plus jeune évêque que le Canada français ait donné à l'Eglise apostolique. Son Excellence Monseigneur Marie-Joseph Lemieux, premier pasteur du diocèse japonais de Sendai. Et c'est avec un affectueux respect que toute la population se réjouit du bonheur que sa présence apporte à son digne père, auquel une foi vive et une charité discrète ont mérité l'insigne bénédiction qui s'attache aujourd'hui à sa famille et à son nom.

Pour un peuple profondément catholique comme le nôtre, la vocation du missionnaire apparaît comme le plus méritoire des sacerdoces. La carrière du jeune évêque de Sendai commence à peine et elle est déjà marquée de succès miraculeux, dont Son Excellence partage le bonheur avec ses frères Dominicains de Québec et de la mission à la fois si épineuse et si féconde de Hakodate. Là-bas, le dévouement des missionnaires canadiens apparaît dans toute sa pureté. Contrairement à ce qui arrive parfois dans les pays où le nationalisme est ardent, on ne saurait soupçonner d'arrière-pensée politique des religieux dont la vocation s'exerce à l'étranger sans autre avantage pour leur patrie que celui d'enrichir son patrimoine spirituel.

Dans la bienvenue que cette venue offre à l'un de ses plus illustres enfants, il se mêle de multiples sentiments d'admiration et de sympathie pour sa personne, pour son œuvre, pour ses parents et pour l'ordre religieux de saint Dominique. En priant Son Excellence Monseigneur Marie-Joseph Lemieux d'agréer ses hommages respectueux, Le Soleil est heureux de témoigner de la joie que tous les nobles cœurs qui participent aux réjouissances publiques ou intimes que sa venue provoque à Québec. (Le Soleil)

LES LIVRES
Au Canada, où le nombre des publications françaises est assez restreint si on le compare à celui de la Belgique et de la Suisse, le livre français, et surtout le livre sérieux, n'a pas la circulation qu'il mérite. Il faut donc attendre, depuis quelques années, il y a une appréciable amélioration, mais il est évident — et les statistiques l'établissent — que beaucoup de Canadiens — français — donnent leur préférence au magasin anglais ou américain bon marché, et cela au détriment des livres. Des périodiques de langue française, qu'ils soient édités en France ou au Canada, il est évident aussi que cet engouement pour les publications de langue anglaise ne favorise ni la formation intellectuelle ni le développement de la culture française. Il constitue même un des plus sérieux obstacles à l'affirmation de notre personnalité et de notre influence. Charles GAUTIER. (Le Droit)

LE COMMUNISME ET LA JEUNESSE

De tout temps, — même aux jours de Julien l'Apostat, — les ennemis de l'Eglise ont cherché à s'emparer de la jeunesse. Une sorte d'institution diabolique leur enseignait que c'était le meilleur moyen de lui porter des coups douloureux. Les ennemis de l'ordre et de la société procèdent de la même façon. Ainsi le communisme cherche partout à conquérir la jeunesse ; son effort porte même sur les tout jeunes.

Ceci, au Canada même, au témoignage d'un religieux qui connaît bien l'Ouest et l'Ontario, les communistes entretiennent au Canada un grand nombre d'écoles où les enfants reçoivent une formation bolcheviste. Même il les groupe comme suit :
1 — Les écoles sous la direction de la Ligue des Jeunes Communistes.
2 — Les écoles "soviétiques" sous la direction de l'Association "Ukrainian Labour Farmer Temple".
3 — Les écoles sous la direction des associations finlandaises du Canada.

Les écoles sous la direction de l'Association des femmes canadiennes juives.
4 — Les écoles sous la direction des clubs ouvriers russes et des autres sociétés étrangères, au Canada.

Dans ces écoles on enseigne aux enfants la haine du capitalisme et de ses institutions, l'intuitivité de la religion ; l'oppression des pauvres par les riches.

Voici une liste des sujets soumis à l'étude des élèves :
a) Evolution de la Terre. La société humaine n'est que la lutte de la classe des travailleurs.
b) Les principes fondamentaux de l'économie marxiste.
c) La vie des grands révolutionnaires depuis le commencement du monde.
d) Explication de tous les grands mouvements révolutionnaires.
e) La vie des enfants dans l'U. R. S. S.

A la patrie de l'U. R. S. S.
1 — A Winnipeg, le communisme dispose pour sa propagande d'un "Temple du travail". "Ukrainian Labour Temple", un magnifique édifice qui a coûté \$150,000. Il est le foyer d'une propagande intense, un centre d'où rayonne de multiples œuvres de désorganisation sociale dont la principale est constituée par des écoles. Ces écoles en voici la liste qui permettra de se rendre mieux compte de la pousse communiste au sein de la jeunesse canadienne, surtout d'origine étrangère :
QUÉBEC : Montréal, Rouyn, Lac-Matthew.
ONTARIO : Toronto, Ottawa, Hamilton, Kitchener-Waterloo, Timmins, Sudbury, Sault-Ste-Marie, Fort William, Fort Frances, Redland Lake, West Toronto, Welland, Ste-Catherine, Walkerville, South Porcupine, Coniston, Port Arthur, West Fort William, Ansonville.
MANITOBA : Winnipeg, Transcona, Brandon, East Kildonan, Le Pas.
SASKATCHEWAN : Regina, Moose Jaw, Yorkton, Saskatoon, Canora, Vellville.
ALBERTA : Edmonton, Drumheller, Coalhurst, Coleman, Calgary, Lethbridge, Vegreville.
COLOMBIE-ANGLAISE : Vancouver.

Continuera-t-on à nier l'existence du communisme au Canada, son prosélitisme chez les jeunes, son action tenace et persistante ? (LE NOUVELISTE).

NOUVELLES du PALAIS

L'acheteur acceptant il libère le vendeur

Un vente d'automobile compliquée d'une vente d'assurance soulevée des procédures ; le vendeur était mandataire du demandeur pour l'achat de la police d'assurance, et l'acceptation de l'acheteur l'a libéré de sa responsabilité. — Les limites de l'immunité parlementaire, d'après un jugement de l'honorable juge Langlais. — L'accusé ne comparait pas sur la plainte portée contre lui, mais sur l'acte d'accusation qui suit la plainte, déclare le juge Laetare Roy. — Reconciliation en Cour.

TREIZE CAUSES EN APPEL

Une vente d'automobile compliquée d'une vente d'assurance a provoqué des procédures qui viennent d'avoir leur dénouement, alors que l'honorable juge Roméo Langlais a rendu un jugement d'après lequel le demandeur, qui avait payé \$1,000, en déclarant qu'il s'en servirait pour conduire des passagers. Le demandeur alléguait que lors de l'achat, le défendeur, qui était agent d'assurances, assura sa voiture contre les accidents et le feu.

Le demandeur a poursuivi le défendeur en dommages parce que le 15 mai 1935, il a acheté de Bérubé une automobile de \$1,000, en déclarant qu'il s'en servirait pour conduire des passagers. Le demandeur alléguait que lors de l'achat, le défendeur, qui était agent d'assurances, assura sa voiture contre les accidents et le feu.

Or, le 24 juin 1935, le demandeur a capoté et brisé sa voiture et il réclamait de Bérubé les dommages subis. Car, selon ses allégués, le défendeur aurait négligé de déclarer à la compagnie d'assurances que la voiture devait servir à des fins commerciales et la cle d'assurance refusait de couvrir maintenant les pertes causées par l'accident. À la suite de l'irrégularité de la police.

Bérubé, le défendeur, a allégué en défense qu'il n'était pas responsable des dommages subis par la voiture vendue, que ces dommages étaient exagérés, qu'il n'est pas agent de la compagnie d'assurances en question. Il soutient qu'il n'a agi que comme mandataire du demandeur quand il a pris la police d'assurance, qu'il a exécuté son mandat mais en commettant un erreur alors qu'il a omis de spécifier si la voiture devait servir ou non comme taxi.

L'honorable juge Langlais en renvoyant l'action, a considéré que le demandeur a ratifié l'exécution du mandat confié au défendeur par l'acceptation qu'il en a faite, par ce fait, qu'il déchargeait le défendeur de sa responsabilité. En lisant la police, selon les instructions qu'il lui étaient données, le demandeur aurait pu remédier à cette erreur ; il a eu suffisamment de temps pour le faire ; la police a été émise le 14 mai l'accident ne s'est produit que le 24 juin suivant.

LE JUGE A RENVOYÉ L'ACTION

L'honorable juge Roméo Langlais a renvoyé avec dépens l'action en dommages au montant de \$199.00 prise par Ménard B. Berry, commerçant de Loretteville contre Alfred Blondeau, également de Loretteville. Le demandeur voit son action renvoyée, quitte à se pourvoir s'il y a lieu.

MOTION DE NON-LIEU

Un individu aurait acheté un cheval, mais n'en donnerait pas son argent. L'individu a été condamné à un emprunt de \$100.00 pour l'achat d'un cheval. Le vendeur du cheval l'accuse de vol et le traquant comparait devant le juge Arthur Fitzpatrick. Mais l'avocat du prévenu, M. Mark Drouin, a présenté une motion de non-lieu, alléguant que son client ne peut être accusé de vol tout au plus l'accusateur aurait-il un recours au civil.

Le juge rendra sa décision vendredi prochain.

TOUS DEVONT PORTER LA TOGE

Un ordre, signé par le juge-en-chef de la Cour des Sessions de la Paix, a été affiché hier matin au greffe de la Cour prescrivant aux avocats de porter la toge lorsqu'ils plaident devant le tribunal de la Cour des Sessions.

TOUT S'ARRANGE

Une femme accusait son époux de l'avoir battue et avait porté une plainte d'assaut contre lui. Mais hier, alors que les deux époux comparaissent devant M. le juge Laetare Roy, ils se sont réconciliés. Le juge a retiré sa plainte et le juge a suspendu toute l'affaire.

ONZE CAUSES EN APPEL

Depuis la dernière session de la Cour d'Appel, onze causes ont été inscrites en appel, qui s'ajoutent aux autres qui n'avaient pas été entendues au terme du printemps dernier. Voici les causes qui ont été inscrites et qui seront entendues à l'ouverture de la Cour d'Appel, le 1er novembre :

R.-Ernest Lafontaine et al. vs Ulysse Ste-Marie.

Halifax Fire Insurance Co. vs Wilbroad Boucher.

Château Garage vs la compagnie St-Louis.

Elle Roberge vs Antoine Brassard.

Jean-Charles Gagné vs Mme Victoria Grosleau.

Joseph Descoteaux vs La Nationale de Paris.

Joseph Descoteaux vs la Cie d'Assurances du Canada.

Patrick O'Grady vs la "Quebec Railway Co."

F. Turgeon vs la Cité de Québec.

Marcel Tanguay et al. vs la Cie St-Louis.

Raoul Bédard vs Charles Kirouac.

DECISION CE MATIN

M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, rendra jugement ce matin dans l'affaire de Plamondon, accusé de parjure.

IL RECLAME UNE SOMME DE \$199

Une autre action vient d'être prise par un ex-employé de la Commission du Havre de Québec. Cette fois, il s'agit d'un ancien "millright" de cette ville et il réclame en dommages une somme de \$199.00.

TROIS PETITIONS EN DROIT CONTRE LE GOUVERNEMENT

Trois pétitions en droit viennent d'être accordées contre le gouvernement de la province, à la suite d'un accident d'automobile survenu à Charleton-sur-Mer, comté de Bonaventure, le 30 août 1935.

Les trois pétitionnaires sont M. Frédéric H. Tarr, de Rockport, M. Sophie Parker et M. Angie Parker. Le premier réclame en dommages une somme de \$10,950, et les deux autres, respectivement \$2,800, et \$1,000.

Il alléguent qu'ils ont reçu des blessures lorsque leur voiture est venue en collision avec celle d'un employé du département de l'Agriculture, M. Ambrose Dupré.

L'étude légale Dupré, Gagnon, de Billy et Prévoost occupera pour la Couronne et en même temps pour la Commission du Havre de Québec, qui tentait d'écraser en se prévalant de son immunité parlementaire, une action prise contre lui par M. Ubald Vézina.

L'IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE

Les droits et restrictions aux droits des membres du Parlement ont été définis par un jugement de l'honorable juge Roméo Langlais, qui rejette l'inscription-en-lieu inscrite par M. Wilfrid Lacroix, député de Québec-Montmorency, aux Communes, qui tentait d'écraser en se prévalant de son immunité parlementaire, une action prise contre lui par M. Ubald Vézina.

"L'immunité parlementaire ne protège pas les députés quand ils sont en dehors de la Chambre", a déclaré le juge en rendant son jugement. Il s'agit d'une action au montant de \$14,000, intentée le 4 avril 1936, par M. Vézina, contre le député de Québec-Montmorency, parce que celui-ci lui aurait fait perdre la situation qu'il occupait au ministère de la marine. M. Vézina prétend que M. Lacroix le fit destituer en alléguant que celui-ci était un communiste et M. Vézina prétend qu'il n'a pas fait de politique.

Le jugement de l'honorable juge Langlais est fort intéressant pour tous ceux qui se demandent quand on a le droit de poursuivre un député. Le savant juriste répond à cette question par ceci : "Le défendeur Lacroix alléguait dans son inscription en droit, qu'il est député aux Communes pour Québec - Montmorency, qu'il n'est pas responsable des actes qu'il pose en sa qualité officielle, qu'il n'a de comptes à rendre qu'à la Chambre des Communes, qu'il ne relève pas des tribunaux civils, mais, se demandant si le juge, "le député a-t-il un privilège ? Oui, sans aucun doute, mais ce privilège n'existe que "within the walls of the House", c'est-à-dire que de tous les auteurs que j'ai consultés : May, Odgers — Libel & Slander, Bouvier, Anson, etc. D'où le juge, dit le juge Langlais, que pour que le député invoque son privilège, il faut qu'il soit à la Chambre des Communes, dans l'exercice de ses fonctions. Il est bien évident qu'un député est responsable des dommages qu'il cause en dehors de la Chambre des Communes. Mais on dit : le défendeur a agi en sa qualité de député, puisque les lettres produites à l'appui de l'action, sont signées "député de Québec-Montmorency". D'après moi, le moment-là, le défendeur n'était pas député. Il était de fait et non de droit, car il n'avait pas été assermenté. Le défendeur n'était pas aux Communes quand il écrivit la lettre. Ce n'est pas un député, mais le député de Québec-Montmorency, qui a écrit la lettre. C'est de lui-même proprio motu. Il rapporte les supposés faits d'un employé du service civil et lui cause des dommages. Ce n'est pas la mission des députés tel que nous l'enseignent les auteurs, tel que nous l'indique la constitution. Ils sont là pour représenter le peuple et faire des lois". Pour tous ces motifs, le président du tribunal rejette l'inscription en droit et donne raison à M. Desrosiers & Dorion qui s'y opposaient. C'est un succès mérité, car il n'est pas au mérite, à moins que ce jugement ne soit porté en appel.

LE JUGE ROY REJETTE CETTE OBJECTION

Un prévenu invoquait un défaut dans la forme des procédures pour se libérer d'une accusation d'assaut portée contre lui mais M. le juge Laetare Roy a renvoyé ses objections hier matin et l'accusé est donc mis en accusation régulièrement.

L'objection était basée sur le fait que le mandat émis contre Hayes n'avait pas été exécuté et que la plainte ne portait pas la signature de Laetare Roy, qui a renvoyé ses objections hier matin et l'accusé est donc mis en accusation régulièrement.

L'objection était basée sur le fait que le mandat émis contre Hayes n'avait pas été exécuté et que la plainte ne portait pas la signature de Laetare Roy, qui a renvoyé ses objections hier matin et l'accusé est donc mis en accusation régulièrement.

L'objection était basée sur le fait que le mandat émis contre Hayes n'avait pas été exécuté et que la plainte ne portait pas la signature de Laetare Roy, qui a renvoyé ses objections hier matin et l'accusé est donc mis en accusation régulièrement.

L'objection était basée sur le fait que le mandat émis contre Hayes n'avait pas été exécuté et que la plainte ne portait pas la signature de Laetare Roy, qui a renvoyé ses objections hier matin et l'accusé est donc mis en accusation régulièrement.

L'objection était basée sur le fait que le mandat émis contre Hayes n'avait pas été exécuté et que la plainte ne portait pas la signature de La

Carnet Mondain

Avait les bras presque paralysés

A cause du rhumatisme

Cette femme souffrait de rhumatisme dans le dos, les bras et les jambes. Pendant deux mois, elle endure un mal terrible, comme d'autres malades, elle se décida à essayer les Sels Kruschen. Lisez sa lettre :
 "Il y a une semaine de cela, j'avais du rhumatisme dans les bras, les dos et les jambes. Dans la chaleur du lit, les douleurs aux bras et aux jambes étaient presque intolérables. Il en fut ainsi pendant deux mois et je ne pouvais me lever les bras au-dessus de la tête. Tout ce que je lus au sujet des Sels Kruschen m'incita à les essayer. Je suis heureuse de dire maintenant que depuis un an je n'ai senti aucune douleur rhumatismale." (Mme) H. E.

Les douleurs et la rigidité provoquées par le rhumatisme proviennent souvent des dépôts d'acide urique dans les muscles et les articulations. Les Sels Kruschen contribuent à régulariser les organes internes et les aident à se débarrasser de cet excès d'acide urique. (A.)

Le mariage avec M. Ralph McNaughton aura lieu prochainement.

Madame Gustave Turgeon a reçu, dimanche, de 4 à 6 heures, à sa résidence, avenue Murray, en l'honneur de sa sœur, mademoiselle Jeanne d'Arc Martel, à l'occasion de son prochain mariage.

Le mariage de mademoiselle Marie Houde, fille de M. et madame J.-D. Houde, avec M. Marcel Gauvin, fils de M. et madame L.-A. Gaumond, de Québec, sera béni en l'église de St-Croix, Lotbinière, samedi, le 3 octobre, à 8 heures.

Madame A.-H. Cook et mademoiselle Cook, de retour du Lac St-Joseph, où elles ont passé la fin de semaine.

Les personnes suivantes étaient enregistrées au Château Frontenac, hier : M. et madame A.-M. Durand, de Drummondville; M. et madame Félix-M.-E. Pontzen, de M.-D. Thullier, de Paris; M. M.-D. Foreman, de South Sea, Angleterre; M. Frank Warner, de Londres, Angleterre; le Dr et madame C.-A. Bailey, de Mexico; madame C.-H. Wilcox, mademoiselle Marthe Wilcox, M. et madame B.-R. Tourville, M. et madame J.-H. Hall, M. et madame W. Laitière, de Honolulu; M. J.-B. Pike, M. et madame F. Robinson, madame H. Robertson, de Toronto; M. et madame F.-A. Wilson, de Canington, Ont.; le Dr Arnott, de London, Ont.; M. M. Currie, mademoiselle Spence, M. A. Eddie, de Hamilton, Ont.; mademoiselle D. M. Tiley, de Kitchener, Ont.; M. Geo.-E. Haston, de Winnipeg; M. et madame H. Beaumont, de Winnipeg; M. Joseph Beaumont, de Winnipeg; M. et madame L. Lepage, M. C.-K. Bartlett, de Sherbrooke.

MM. L.-P. Servais et A. Robitaille sont revenus à Québec après un séjour à Saint-Hyacinthe, où ils ont assisté au congrès général de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada.

Madame John-E. McNaughton et sa fille, Doris, ont reçu à un souper d'adieu de la cuisine et d'honneur de mademoiselle Béatrice Fortin.

Le 30 septembre prochain, à 10 heures, en l'église de St-Cœur de Marie, sera béni le mariage de mademoiselle Jeanne d'Arc Martel, fille de M. F.-X. Martel et de madame Martel, décédée, avec M. Robert-M. Griffin, fils de M. et madame Chs-J. Griffin, de Québec.

Madame Charles de Guise a reçu intimement à une partie de bridge en l'honneur de son invité, madame L.-N. Lemieux, de Montréal.

Le sénateur Marcotte, de la Saskatchewan, a passé quelques jours à Québec.

Madame Charles de Guise a reçu intimement à une partie de bridge en l'honneur de son invité, madame L.-N. Lemieux, de Montréal.

Le 30 septembre prochain, à 10 heures, en l'église de St-Cœur de Marie, sera béni le mariage de mademoiselle Jeanne d'Arc Martel, fille de M. F.-X. Martel et de madame Martel, décédée, avec M. Robert-M. Griffin, fils de M. et madame Chs-J. Griffin, de Québec.

Madame Charles de Guise a reçu intimement à une partie de bridge en l'honneur de son invité, madame L.-N. Lemieux, de Montréal.

Le 30 septembre prochain, à 10 heures, en l'église de St-Cœur de Marie, sera béni le mariage de mademoiselle Jeanne d'Arc Martel, fille de M. F.-X. Martel et de madame Martel, décédée, avec M. Robert-M. Griffin, fils de M. et madame Chs-J. Griffin, de Québec.

Madame Charles de Guise a reçu intimement à une partie de bridge en l'honneur de son invité, madame L.-N. Lemieux, de Montréal.

Le 30 septembre prochain, à 10 heures, en l'église de St-Cœur de Marie, sera béni le mariage de mademoiselle Jeanne d'Arc Martel, fille de M. F.-X. Martel et de madame Martel, décédée, avec M. Robert-M. Griffin, fils de M. et madame Chs-J. Griffin, de Québec.

Madame Charles de Guise a reçu intimement à une partie de bridge en l'honneur de son invité, madame L.-N. Lemieux, de Montréal.

Le 30 septembre prochain, à 10 heures, en l'église de St-Cœur de Marie, sera béni le mariage de mademoiselle Jeanne d'Arc Martel, fille de M. F.-X. Martel et de madame Martel, décédée, avec M. Robert-M. Griffin, fils de M. et madame Chs-J. Griffin, de Québec.

Madame Charles de Guise a reçu intimement à une partie de bridge en l'honneur de son invité, madame L.-N. Lemieux, de Montréal.

Le 30 septembre prochain, à 10 heures, en l'église de St-Cœur de Marie, sera béni le mariage de mademoiselle Jeanne d'Arc Martel, fille de M. F.-X. Martel et de madame Martel, décédée, avec M. Robert-M. Griffin, fils de M. et madame Chs-J. Griffin, de Québec.

Madame Charles de Guise a reçu intimement à une partie de bridge en l'honneur de son invité, madame L.-N. Lemieux, de Montréal.

Le 30 septembre prochain, à 10 heures, en l'église de St-Cœur de Marie, sera béni le mariage de mademoiselle Jeanne d'Arc Martel, fille de M. F.-X. Martel et de madame Martel, décédée, avec M. Robert-M. Griffin, fils de M. et madame Chs-J. Griffin, de Québec.

Madame Charles de Guise a reçu intimement à une partie de bridge en l'honneur de son invité, madame L.-N. Lemieux, de Montréal.

Le 30 septembre prochain, à 10 heures, en l'église de St-Cœur de Marie, sera béni le mariage de mademoiselle Jeanne d'Arc Martel, fille de M. F.-X. Martel et de madame Martel, décédée, avec M. Robert-M. Griffin, fils de M. et madame Chs-J. Griffin, de Québec.

Dans la métropole

(Dép. spéciale à L'Événement) Montréal, 16. — Lundi, à neuf heures et demie, en l'église Notre-Dame des Trois-Saints, M. et madame Salomon Noisette, curé de Nominique, a béni le mariage de sa nièce, mademoiselle Lucile Noisette, fille du docteur F.-O. Leary Noisette, avec M. J.-René Pelletier, fils de M. Alphonse Pelletier, C. R., et de madame Pelletier, de La Chaire. M. et madame Pelletier sont partis pour un voyage à New-York, Atlantic City et Washington, et à leur retour ils demeureront à La Chaire.

On annonce les fiançailles de mademoiselle Madeleine Daly, fille de M. J. William Daly, décédé, et de madame Daly, de Westmount, à M. Ronald Macdonald, fils du colonel A.-G.-F. Macdonald, d'Alexandria, Ont., et de madame Macdonald, décédée. Le mariage aura lieu à la fin d'octobre.

Le docteur William Vignal, président de l'Union Nationale Française, et madame Vignal, ont reçu, hier, de cinq à sept heures, dans les salons de l'Union Nationale Française, avenue Viger, en l'honneur du commandant et des officiers de l'aviation "Ville d'Ys".

Madame Jacques Benoit a donné un souper d'adieu de la cuisine et d'honneur de sa sœur, madame J.-A. Leduc, chez sa mère, madame J.-A. Leduc, che- z mademoiselle Marion Brosseau, dont le mariage aura lieu le 26 septembre. Madame Bernard-L. Brosseau, madame Narcisse Gravel, madame Athanasie David et madame E. Persillier Benoit servaient le thé et les places, aidées de mesdames C. Taschereau, P. Bisillon et de mesdames David et Suzanne Leduc. Les nations et la table de tête étaient ornées de fleurs de saison.

Madame D.-L. Desbois et mesdames Irene et Gisèle Desbois sont revenues d'un séjour de quelques semaines à Old Orchard.

Madame Robert Lee-Smith est retournée à Baltimore après avoir passé cinq semaines à Saint-Marc-sur-le-Richelieu, chez ses parents, le juge et madame Séverin Lévesque.

Madame F.-A. Sweet, de Salt Lake City, arrivera à Montréal, aujourd'hui, et sera l'invitée de madame Oscar LeBlond et de mademoiselle Juliette Pelletier, pendant son séjour en ville.

Parmi les personnes inscrites pour la croisière "New-York-Montréal" à bord du "New Plymouth", on remarque : mademoiselle Juliette Goyer, mademoiselle Céline Bergeron, mademoiselle A. Thibodeau, le docteur C. Brunet, le docteur E. Paquin, madame I. Lamont, le docteur E. Gar- cer, M. H. Roast, M. et madame P. Lamy, M. H. Nicholson, M. P. Mac- Kay, M. F. Laurendeau.

Madame F.-A. Sweet, de Salt Lake City, arrivera à Montréal, aujourd'hui, et sera l'invitée de madame Oscar LeBlond et de mademoiselle Juliette Pelletier, pendant son séjour en ville.

Parmi les personnes inscrites pour la croisière "New-York-Montréal" à bord du "New Plymouth", on remarque : mademoiselle Juliette Goyer, mademoiselle Céline Bergeron, mademoiselle A. Thibodeau, le docteur C. Brunet, le docteur E. Paquin, madame I. Lamont, le docteur E. Gar- cer, M. H. Roast, M. et madame P. Lamy, M. H. Nicholson, M. P. Mac- Kay, M. F. Laurendeau.

Madame F.-A. Sweet, de Salt Lake City, arrivera à Montréal, aujourd'hui, et sera l'invitée de madame Oscar LeBlond et de mademoiselle Juliette Pelletier, pendant son séjour en ville.

Parmi les personnes inscrites pour la croisière "New-York-Montréal" à bord du "New Plymouth", on remarque : mademoiselle Juliette Goyer, mademoiselle Céline Bergeron, mademoiselle A. Thibodeau, le docteur C. Brunet, le docteur E. Paquin, madame I. Lamont, le docteur E. Gar- cer, M. H. Roast, M. et madame P. Lamy, M. H. Nicholson, M. P. Mac- Kay, M. F. Laurendeau.

Madame F.-A. Sweet, de Salt Lake City, arrivera à Montréal, aujourd'hui, et sera l'invitée de madame Oscar LeBlond et de mademoiselle Juliette Pelletier, pendant son séjour en ville.

Parmi les personnes inscrites pour la croisière "New-York-Montréal" à bord du "New Plymouth", on remarque : mademoiselle Juliette Goyer, mademoiselle Céline Bergeron, mademoiselle A. Thibodeau, le docteur C. Brunet, le docteur E. Paquin, madame I. Lamont, le docteur E. Gar- cer, M. H. Roast, M. et madame P. Lamy, M. H. Nicholson, M. P. Mac- Kay, M. F. Laurendeau.

Madame F.-A. Sweet, de Salt Lake City, arrivera à Montréal, aujourd'hui, et sera l'invitée de madame Oscar LeBlond et de mademoiselle Juliette Pelletier, pendant son séjour en ville.

Parmi les personnes inscrites pour la croisière "New-York-Montréal" à bord du "New Plymouth", on remarque : mademoiselle Juliette Goyer, mademoiselle Céline Bergeron, mademoiselle A. Thibodeau, le docteur C. Brunet, le docteur E. Paquin, madame I. Lamont, le docteur E. Gar- cer, M. H. Roast, M. et madame P. Lamy, M. H. Nicholson, M. P. Mac- Kay, M. F. Laurendeau.

Madame F.-A. Sweet, de Salt Lake City, arrivera à Montréal, aujourd'hui, et sera l'invitée de madame Oscar LeBlond et de mademoiselle Juliette Pelletier, pendant son séjour en ville.

Parmi les personnes inscrites pour la croisière "New-York-Montréal" à bord du "New Plymouth", on remarque : mademoiselle Juliette Goyer, mademoiselle Céline Bergeron, mademoiselle A. Thibodeau, le docteur C. Brunet, le docteur E. Paquin, madame I. Lamont, le docteur E. Gar- cer, M. H. Roast, M. et madame P. Lamy, M. H. Nicholson, M. P. Mac- Kay, M. F. Laurendeau.

Madame F.-A. Sweet, de Salt Lake City, arrivera à Montréal, aujourd'hui, et sera l'invitée de madame Oscar LeBlond et de mademoiselle Juliette Pelletier, pendant son séjour en ville.

Parmi les personnes inscrites pour la croisière "New-York-Montréal" à bord du "New Plymouth", on remarque : mademoiselle Juliette Goyer, mademoiselle Céline Bergeron, mademoiselle A. Thibodeau, le docteur C. Brunet, le docteur E. Paquin, madame I. Lamont, le docteur E. Gar- cer, M. H. Roast, M. et madame P. Lamy, M. H. Nicholson, M. P. Mac- Kay, M. F. Laurendeau.

Madame F.-A. Sweet, de Salt Lake City, arrivera à Montréal, aujourd'hui, et sera l'invitée de madame Oscar LeBlond et de mademoiselle Juliette Pelletier, pendant son séjour en ville.

Parmi les personnes inscrites pour la croisière "New-York-Montréal" à bord du "New Plymouth", on remarque : mademoiselle Juliette Goyer, mademoiselle Céline Bergeron, mademoiselle A. Thibodeau, le docteur C. Brunet, le docteur E. Paquin, madame I. Lamont, le docteur E. Gar- cer, M. H. Roast, M. et madame P. Lamy, M. H. Nicholson, M. P. Mac- Kay, M. F. Laurendeau.

Madame F.-A. Sweet, de Salt Lake City, arrivera à Montréal, aujourd'hui, et sera l'invitée de madame Oscar LeBlond et de mademoiselle Juliette Pelletier, pendant son séjour en ville.

Parmi les personnes inscrites pour la croisière "New-York-Montréal" à bord du "New Plymouth", on remarque : mademoiselle Juliette Goyer, mademoiselle Céline Bergeron, mademoiselle A. Thibodeau, le docteur C. Brunet, le docteur E. Paquin, madame I. Lamont, le docteur E. Gar- cer, M. H. Roast, M. et madame P. Lamy, M. H. Nicholson, M. P. Mac- Kay, M. F. Laurendeau.

Madame F.-A. Sweet, de Salt Lake City, arrivera à Montréal, aujourd'hui, et sera l'invitée de madame Oscar LeBlond et de mademoiselle Juliette Pelletier, pendant son séjour en ville.

Parmi les personnes inscrites pour la croisière "New-York-Montréal" à bord du "New Plymouth", on remarque : mademoiselle Juliette Goyer, mademoiselle Céline Bergeron, mademoiselle A. Thibodeau, le docteur C. Brunet, le docteur E. Paquin, madame I. Lamont, le docteur E. Gar- cer, M. H. Roast, M. et madame P. Lamy, M. H. Nicholson, M. P. Mac- Kay, M. F. Laurendeau.

Madame F.-A. Sweet, de Salt Lake City, arrivera à Montréal, aujourd'hui, et sera l'invitée de madame Oscar LeBlond et de mademoiselle Juliette Pelletier, pendant son séjour en ville.

Parmi les personnes inscrites pour la croisière "New-York-Montréal" à bord du "New Plymouth", on remarque : mademoiselle Juliette Goyer, mademoiselle Céline Bergeron, mademoiselle A. Thibodeau, le docteur C. Brunet, le docteur E. Paquin, madame I. Lamont, le docteur E. Gar- cer, M. H. Roast, M. et madame P. Lamy, M. H. Nicholson, M. P. Mac- Kay, M. F. Laurendeau.

Madame F.-A. Sweet, de Salt Lake City, arrivera à Montréal, aujourd'hui, et sera l'invitée de madame Oscar LeBlond et de mademoiselle Juliette Pelletier, pendant son séjour en ville.

Parmi les personnes inscrites pour la croisière "New-York-Montréal" à bord du "New Plymouth", on remarque : mademoiselle Juliette Goyer, mademoiselle Céline Bergeron, mademoiselle A. Thibodeau, le docteur C. Brunet, le docteur E. Paquin, madame I. Lamont, le docteur E. Gar- cer, M. H. Roast, M. et madame P. Lamy, M. H. Nicholson, M. P. Mac- Kay, M. F. Laurendeau.

FAFARD-ROLET

Chant - Chœur - Éducation de Culture Physique - École Supérieure. Examen d'admission. Enregistrement du nom des élèves à partir du 15 septembre de 9 h. p.m. à 9 h. p.m. Cours du jour et du soir - Classe spéciale le samedi p.m. pour filles. Les élèves peuvent se présenter pour avoir droit à la gratuité des cours.

A LA RADIO

AU POSTE CKCV

MERCREDI, 16 SEPTEMBRE
 7.55 a.m. - Ouverture et horaire des programmes.
 8.15 a.m. - Le réveil.
 8.30 a.m. - L'heure du déjeuner.
 8.45 a.m. - La Chaine d'Or.
 9.00 a.m. - Le Chien d'Or.
 9.15 a.m. - Le Chien d'Or.
 9.30 a.m. - Le Chien d'Or.
 9.45 a.m. - Le Chien d'Or.
 10.00 a.m. - Le Chien d'Or.
 10.15 a.m. - Le Chien d'Or.
 10.30 a.m. - Le Chien d'Or.
 10.45 a.m. - Le Chien d'Or.
 11.00 a.m. - Le Chien d'Or.
 11.15 a.m. - Le Chien d'Or.
 11.30 a.m. - Le Chien d'Or.
 11.45 a.m. - Le Chien d'Or.
 12.00 p.m. - Le Chien d'Or.
 12.15 p.m. - Le Chien d'Or.
 12.30 p.m. - Le Chien d'Or.
 12.45 p.m. - Le Chien d'Or.
 1.00 p.m. - Le Chien d'Or.
 1.15 p.m. - Le Chien d'Or.
 1.30 p.m. - Le Chien d'Or.
 1.45 p.m. - Le Chien d'Or.
 2.00 p.m. - Le Chien d'Or.
 2.15 p.m. - Le Chien d'Or.
 2.30 p.m. - Le Chien d'Or.
 2.45 p.m. - Le Chien d'Or.
 3.00 p.m. - Le Chien d'Or.
 3.15 p.m. - Le Chien d'Or.
 3.30 p.m. - Le Chien d'Or.
 3.45 p.m. - Le Chien d'Or.
 4.00 p.m. - Le Chien d'Or.
 4.15 p.m. - Le Chien d'Or.
 4.30 p.m. - Le Chien d'Or.
 4.45 p.m. - Le Chien d'Or.
 5.00 p.m. - Le Chien d'Or.
 5.15 p.m. - Le Chien d'Or.
 5.30 p.m. - Le Chien d'Or.
 5.45 p.m. - Le Chien d'Or.
 6.00 p.m. - Le Chien d'Or.
 6.15 p.m. - Le Chien d'Or.
 6.30 p.m. - Le Chien d'Or.
 6.45 p.m. - Le Chien d'Or.
 7.00 p.m. - Le Chien d'Or.
 7.15 p.m. - Le Chien d'Or.
 7.30 p.m. - Le Chien d'Or.
 7.45 p.m. - Le Chien d'Or.
 8.00 p.m. - Le Chien d'Or.
 8.15 p.m. - Le Chien d'Or.
 8.30 p.m. - Le Chien d'Or.
 8.45 p.m. - Le Chien d'Or.
 9.00 p.m. - Le Chien d'Or.
 9.15 p.m. - Le Chien d'Or.
 9.30 p.m. - Le Chien d'Or.
 9.45 p.m. - Le Chien d'Or.
 10.00 p.m. - Le Chien d'Or.
 10.15 p.m. - Le Chien d'Or.
 10.30 p.m. - Le Chien d'Or.
 10.45 p.m. - Le Chien d'Or.
 11.00 p.m. - Le Chien d'Or.
 11.15 p.m. - Le Chien d'Or.
 11.30 p.m. - Le Chien d'Or.
 11.45 p.m. - Le Chien d'Or.
 12.00 p.m. - Le Chien d'Or.

AU POSTE CRCK

MERCREDI, 16 SEPTEMBRE
 8.30 p.m. - L'orchestre de concert du Château Frontenac.
 8.45 p.m. - Variétés.
 9.00 p.m. - Variétés.
 9.15 p.m. - Variétés.
 9.30 p.m. - Variétés.
 9.45 p.m. - Variétés.
 10.00 p.m. - Variétés.
 10.15 p.m. - Variétés.
 10.30 p.m. - Variétés.
 10.45 p.m. - Variétés.
 11.00 p.m. - Variétés.
 11.15 p.m. - Variétés.
 11.30 p.m. - Variétés.
 11.45 p.m. - Variétés.
 12.00 p.m. - Variétés.
 12.15 p.m. - Variétés.
 12.30 p.m. - Variétés.
 12.45 p.m. - Variétés.
 1.00 p.m. - Variétés.
 1.15 p.m. - Variétés.
 1.30 p.m. - Variétés.
 1.45 p.m. - Variétés.
 2.00 p.m. - Variétés.
 2.15 p.m. - Variétés.
 2.30 p.m. - Variétés.
 2.45 p.m. - Variétés.
 3.00 p.m. - Variétés.
 3.15 p.m. - Variétés.
 3.30 p.m. - Variétés.
 3.45 p.m. - Variétés.
 4.00 p.m. - Variétés.
 4.15 p.m. - Variétés.
 4.30 p.m. - Variétés.
 4.45 p.m. - Variétés.
 5.00 p.m. - Variétés.
 5.15 p.m. - Variétés.
 5.30 p.m. - Variétés.
 5.45 p.m. - Variétés.
 6.00 p.m. - Variétés.
 6.15 p.m. - Variétés.
 6.30 p.m. - Variétés.
 6.45 p.m. - Variétés.
 7.00 p.m. - Variétés.
 7.15 p.m. - Variétés.
 7.30 p.m. - Variétés.
 7.45 p.m. - Variétés.
 8.00 p.m. - Variétés.
 8.15 p.m. - Variétés.
 8.30 p.m. - Variétés.
 8.45 p.m. - Variétés.
 9.00 p.m. - Variétés.
 9.15 p.m. - Variétés.
 9.30 p.m. - Variétés.
 9.45 p.m. - Variétés.
 10.00 p.m. - Variétés.
 10.15 p.m. - Variétés.
 10.30 p.m. - Variétés.
 10.45 p.m. - Variétés.
 11.00 p.m. - Variétés.
 11.15 p.m. - Variétés.
 11.30 p.m. - Variétés.
 11.45 p.m. - Variétés.
 12.00 p.m. - Variétés.

AU POSTE CKAC

MERCREDI, 16 SEPTEMBRE
 8.00 a.m. - L'heure Black Horse.
 8.15 a.m. - L'heure Black Horse.
 8.30 a.m. - L'heure Black Horse.
 8.45 a.m. - L'heure Black Horse.
 9.00 a.m. - L'heure Black Horse.
 9.15 a.m. - L'heure Black Horse.
 9.30 a.m. - L'heure Black Horse.
 9.45 a.m. - L'heure Black Horse.
 10.00 a.m. - L'heure Black Horse.
 10.15 a.m. - L'heure Black Horse.
 10.30 a.m. - L'heure Black Horse.
 10.45 a.m. - L'heure Black Horse.
 11.00 a.m. - L'heure Black Horse.
 11.15 a.m. - L'heure Black Horse.
 11.30 a.m. - L'heure Black Horse.
 11.45 a.m. - L'heure Black Horse.
 12.00 p.m. - L'heure Black Horse.
 12.15 p.m. - L'heure Black Horse.
 12.30 p.m. - L'heure Black Horse.
 12.45 p.m. - L'heure Black Horse.
 1.00 p.m. - L'heure Black Horse.
 1.15 p.m. - L'heure Black Horse.
 1.30 p.m. - L'heure Black Horse.
 1.45 p.m. - L'heure Black Horse.
 2.00 p.m. - L'heure Black Horse.
 2.15 p.m. - L'heure Black Horse.
 2.30 p.m. - L'heure Black Horse.
 2.45 p.m. - L'heure Black Horse.
 3.00 p.m. - L'heure Black Horse.
 3.15 p.m. - L'heure Black Horse.
 3.30 p.m. - L'heure Black Horse.
 3.45 p.m. - L'heure Black Horse.
 4.00 p.m. - L'heure Black Horse.
 4.15 p.m. - L'heure Black Horse.
 4.30 p.m. - L'heure Black Horse.
 4.45 p.m. - L'heure Black Horse.
 5.00 p.m. - L'heure Black Horse.
 5.15 p.m. - L'heure Black Horse.
 5.30 p.m. - L'heure Black Horse.
 5.45 p.m. - L'heure Black Horse.
 6.00 p.m. - L'heure Black Horse.
 6.15 p.m. - L'heure Black Horse.
 6.30 p.m. - L'heure Black Horse.
 6.45 p.m. - L'heure Black Horse.
 7.00 p.m. - L'heure Black Horse.
 7.15 p.m. - L'heure Black Horse.
 7.30 p.m. - L'heure Black Horse.
 7.45 p.m. - L'heure Black Horse.
 8.00 p.m. - L'heure Black Horse.
 8.15 p.m. - L'heure Black Horse.
 8.30 p.m. - L'heure Black Horse.
 8.45 p.m. - L'heure Black Horse.
 9.00 p.m. - L'heure Black Horse.
 9.15 p.m. - L'heure Black Horse.
 9.30 p.m. - L'heure Black Horse.
 9.45 p.m. - L'heure Black Horse.
 10.00 p.m. - L'heure Black Horse.
 10.15 p.m. - L'heure Black Horse.
 10.30 p.m. - L'heure Black Horse.
 10.45 p.m. - L'heure Black Horse.
 11.00 p.m. - L'heure Black Horse.
 11.15 p.m. - L'heure Black Horse.
 11.30 p.m. - L'heure Black Horse.
 11.45 p.m. - L'heure Black Horse.
 12.00 p.m. - L'heure Black Horse.

CONSERVATOIRE

Chant - Chœur - Éducation de Culture Physique - École Supérieure. Examen d'admission. Enregistrement du nom des élèves à partir du 15 septembre de 9 h. p.m. à 9 h. p.m. Cours du jour et du soir - Classe spéciale le samedi p.m. pour filles. Les élèves peuvent se présenter pour avoir droit à la gratuité des cours.

A LA RADIO

AU POSTE CKCV

MERCREDI, 16 SEPTEMBRE
 7.55 a.m. - Ouverture et horaire des programmes.
 8.15 a.m. - Le réveil.
 8.30 a.m. - L'heure du déjeuner.
 8.45 a.m. - La Chaine d'Or.
 9.00 a.m. - Le Chien d'Or.
 9.15 a.m. - Le Chien d'Or.
 9.30 a.m. - Le Chien d'Or.
 9.45 a.m. - Le Chien d'Or.
 10.00 a.m. - Le Chien d'Or.
 10.15 a.m. - Le Chien d'Or.
 10.30 a.m. - Le Chien d'Or.
 10.45 a.m. - Le Chien d'Or.
 11.00 a.m. - Le Chien d'Or.
 11.15 a.m. - Le Chien d'Or.
 11.30 a.m. - Le Chien d'Or.
 11.45 a.m. - Le Chien d'Or.
 12.00 p.m. - Le Chien d'Or.
 12.15 p.m. - Le Chien d'Or.
 12.30 p.m. - Le Chien d'Or.
 12.45 p.m. - Le Chien d'Or.
 1.00 p.m. - Le Chien d'Or.
 1.15 p.m. - Le Chien d'Or.
 1.30 p.m. - Le Chien d'Or.
 1.45 p.m. - Le Chien d'Or.
 2.00 p.m. - Le Chien d'Or.
 2.15 p.m. - Le Chien d'Or.
 2.30 p.m. - Le Chien d'Or.
 2.45 p.m. - Le Chien d'Or.
 3.00 p.m. - Le Chien d'Or.
 3.15 p.m. - Le Chien d'Or.
 3.30 p.m. - Le Chien d'Or.
 3.45 p.m. - Le Chien d'Or.
 4.00 p.m. - Le Chien d'Or.
 4.15 p.m. - Le Chien d'Or.
 4.30 p.m. - Le Chien d'Or.
 4.45 p.m. - Le Chien d'Or.
 5.00 p.m. - Le Chien d'Or.
 5.15 p.m. - Le Chien d'Or.
 5.30 p.m. - Le Chien d'Or.
 5.45 p.m. - Le Chien d'Or.
 6.00 p.m. - Le Chien d'Or.
 6.15 p.m. - Le Chien d'Or.
 6.30 p.m. - Le Chien d'Or.
 6.45 p.m. - Le Chien d'Or.
 7.00 p.m. - Le Chien d'Or.
 7.15 p.m. - Le Chien d'Or.
 7.30 p.m. - Le Chien d'Or.
 7.45 p.m. - Le Chien d'Or.
 8.00 p.m. - Le Chien d'Or.
 8.15 p.m. - Le Chien d'Or.
 8.30 p.m. - Le Chien d'Or.
 8.45 p.m. - Le Chien d'Or.
 9.00 p.m. - Le Chien d'Or.
 9.15 p.m. - Le Chien d'Or.
 9.30 p.m. - Le Chien d'Or

Somerville, Tweddell et Thomson se font battre, à Garden City

Le champ des concurrents, dans le tournoi pour le championnat amateur de golf des États-Unis, a été réduit à 64. — Gordon Taylor, Joe Thompson et Jack Cameron ont survécu à la deuxième ronde, mais le vétéran "Sandy" Somerville succomba devant David-L. Davis, un collègue du Texas. — Hector Thomson, champion amateur d'Angleterre, a succombé, de même que le Dr Tweddell, capitaine de l'équipe anglaise de la coupe Walker.

QUIMET, DUNLAP ET GOODMAN RESTENT EN LICE

Service de la Presse Canadienne
Garden City, 16. — Une pluie abondante, et les hasards naturels de l'ancien terrain de golf de Garden City, ont causé hier plusieurs échecs importants, dans le tournoi pour le championnat amateur de golf des États-Unis.

C. Ross "Sandy" Somerville, le seul canadien qui ait gagné ce championnat, a succombé devant David-L. Davis, un collègue d'Austin, Texas, par la marge de 3 et 2. "Sandy", avec 44 était 7 coups au-dessus du "par", pour le premier tour.

Joe Thompson, de Hamilton, disposa de Harold Leblond, de Madeline, Ohio, par 4 et 3.

Gordon Taylor eut de la difficulté avec sa partie, mais son 81 approximatif fut assez bon pour battre Walter Emery, de l'Oklahoma City, par 2 en avant.

Jack Cameron, qui a vu le jour à Ottawa, afficha un sang-froid de bon aloi en battant O'Hara Watts, de Dallas, sur le dix-neuvième "green".

Parmi les "disparus" d'importance, notons Hector Thompson, détenteur du championnat amateur d'Angleterre, qui fut défait par Hank Kowal, ancien capitaine de golf de l'université Colgate, par la marge de 4 et 2; Reynolds Smith,

l'étoile du Texas, qui succomba devant Bill Holt, Jr., 24 ans, vendeur d'automobiles de Syracuse. Holt joua le meilleur neuf du tournoi, à date, soit 35.

Le Dr William Tweddell, capitaine de l'équipe anglaise de la coupe Walker, était deux en avant avec trois à jouer, contre Roger Peacock, de Washington, et perdit les trois derniers trous.

Au nom de la "vieille garde", Chick Evans, le vétéran de Chicago, s'est rallié de façon superbe pour battre Rodney Bliss, Jr., d'Omaha, par 2 en avant.

Trois ex-champions ont tenu compagnie à Evans. Ce sont Francis Ouimet, de Boston; George-T. Dunlap, Jr., de New-York; et John Goodman. Ouimet battit John Biggs, de Raleigh, N. E., par 5 et 3, et Dunlap disposa de Dave Ewell, de Richmond, par 3 et 2. Jesse Guilford fut éliminé par Goodman, à 4 et 3.

Jesse Sweetser, qui a déjà gagné les championnats américains et anglais, a été battu par Walter Blewins, 24 ans, un gardien de nuit de Kansas City. Enfin, Max Marston, de Philadelphie, réussit à triompher de Johnny Morris, de Woodward, par un en avant.

Après la journée d'hier, 64 golfeurs étaient encore en lice.

RODOLPHE HUOT GAGNE LE TOURNOI DES ASSISTANTS-PROFESSIONNELS

Montréal, 16. — (P.C.) Rodolphe Huot, du Kent Golf Club, de Québec, a remporté les honneurs du tournoi de golf de l'Association des Assistants-Professionnels (division de l'Est), après un détail de 19 trous, hier, avec Lennie Harmon, du Royal Montréal. Le joueur de Québec a score 73 (3 au-dessus du "par") et son rival 75. Les deux joueurs ont joué 151 coups à la fin du tournoi régulier, avant-hier, Huot et Harmon se rencontrèrent, hier, dans une ronde supplémentaire. Un "eagle" 2 sur le sixième trou donna à Huot la marge de la victoire.



Mlle BERTHE GAGNON CHAMPIONNE DU "ROYAL QUEBEC"

En dépit de la pluie, la finale du tournoi pour le championnat de la section féminine du Royal Québec Golf Club a été disputée hier. Mlle Berthe Gagnon a disposé de Mme Gordon Ross par la marge de 4 et 3, dans ce match de 36 trous, pour décrocher le championnat une seconde année consécutive. Cette finale fut intéressante au possible, puisque les finalistes étaient "all square" après la ronde du matin. Les deux autres "flights" du tournoi ne sont pas encore terminées.

Nos félicitations à mademoiselle Gagnon.

ADA MACKENZIE DISPOSE D'UNE DÉFENSEUR SON TITRE

Montréal, 16. — (P.C.) Ada Mackenzie, de Toronto, a gagné à ses concurrents, hier, son intention bien arrêtée de décrocher son sixième championnat "open" canadien. Elle est prête à défendre le titre qu'elle gagna l'an dernier avec toute l'habileté qu'on lui connaît.

Mlle Mackenzie a défait Mlle Margaret Symington, de Montréal, par la marge de 5 et 4, hier, alors que le nombre des joueuses était réduit de 32 à 16.

Mlle Leo Dolan, d'Ottawa, championne de la province de Québec, Mme F.-J. Mulquey, de Toronto, championne ontarienne, et la jeune Mlle Heather Leslie, de Winnipeg, championne du Manitoba, ont succombé hier, de même que Betty Botterill, de Salt Lake City, et Mme Harbaugh, de Willoughby.

Margery Kirkham, de Montréal, et Marian Miley, de Lexington, ont gagné par une marge identique à celle de Mlle Mackenzie.

JULIEN BLOUIN GAGNE LE TOURNOI DES EMPLOYÉS CIVILS

Julien Blouin, avec des scores de 81-78-159 (le même que Maurice Huot avait fait la veille pour décrocher le championnat du district 1) a remporté, dimanche, les honneurs du tournoi annuel de golf des Employés Civils, ainsi que la coupe Taschereau. Edgar Morin s'est classé second, le Dr Percival troisième, et Michel Giguère, quatrième.

Maurice Pouliot, gagnant du "net", dans le tournoi du district, remporta un succès identique dans le tournoi des Employés Civils, et recut la coupe Francœur. Son "runner up", Henri Talbot, recut la coupe Benoit. P.-A. Dupuis fut le troisième net, et M.-A. Gaudin le quatrième. M. Bizier gagna le prix adjugé au meilleur score réalisé par les joueurs avec handicaps de 27 et plus, et M. Henri Méthot eut le prix de présence.

On peut toujours communiquer avec M. Geo. Nadeau, 1090-1-2, St-Vallier, tel. 2-0215.

En même temps que le tournoi de pool, un tournoi de snooker débutera à l'A. S. Q. Ce tournoi est ouvert à ceux-là seuls qui possèdent leur carte de membres; une entrée minime sera chargée tout comme dans le tournoi de pool. Cette nouvelle fut annoncée aux membres lors de l'assemblée de dimanche dernier.

C'est à la demande de plusieurs qu'on a jugé bon de reculer d'une semaine la date d'ouverture de ce tournoi, et ce, afin de donner aux participants le temps de pratiquer un peu.

NOUVEAU SOMMET DE POPULARITÉ

20 Points 208

KOOL

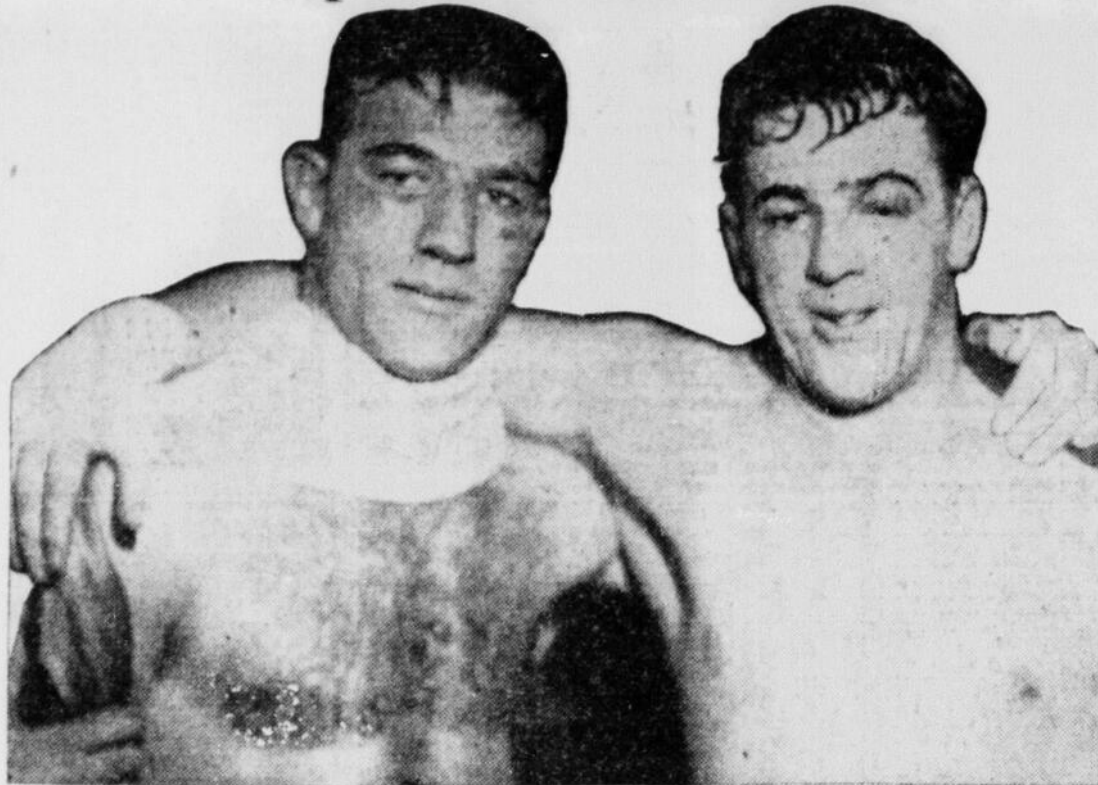
MILD MENTHOL

CIGARETTES

CORK TIPPED

NOUVEAU PAQUET PLAT DE DIX 10¢

Après la bataille!



Florian LeBrasseur (à gauche), photographié après sa sensationnelle victoire en dix rondes contre Bob Olin (à droite). LeBrasseur s'entraîne actuellement à Boston en compagnie de bons poids-lourds, en vue de sa bataille d'automne pour le championnat poids-lourd du Canada, qui sera présentée le 25 septembre prochain par "Le Soleil" et "L'Événement".

LA PARTIE ACES-PINGOS CE SOIR AU STADE ST. PATRICK

La pluie a forcément contremandé la quatrième partie qui devait être disputée, hier soir, entre les Pingos et les Aces, pour le championnat de la Ligue Senior.

Si la température est plus clémente, la partie sera jouée ce soir, à 7 heures 45, au Stade St. Patrick. Advenant une victoire des Pingos, la série serait terminée; mais si les Aces gagnent, une cinquième et décisive partie sera nécessaire.

Les arbitres pour la rencontre de ce soir seront Baugh, Naud et Hogan.

"SOIREE D'AMATEURS" AU JACQUES-CARTIER RELEVE LE DEFI

Le tournoi jitney-invasion, qui eut lieu dimanche dernier, au club de tennis Jacques-Cartier, fut couronné d'un beau succès.

Au-delà d'une cinquantaine de membres et invités y prirent part et tout marcha rondement. Le sort favorisait Mlle Diane Gagnon et Robert Pedneault qui ont défait Mlle Françoise Martineau et Maurice Douville, à 6-3, 6-4, dans la finale.

Les prix de circonstance seront distribués aux finalistes lors de la soirée de vendredi, le 18 courant.

La soirée des Champions du Club, en effet, qui devait avoir lieu le 12 et qui fut ensuite remise au 19, a été avancée d'une journée, soit à vendredi, le 18, et pour cause: l'organisation d'un grand banquet pour les directeurs de la Ligue Boisée, tout spécialement MM. Marcel Rochette dont le club a remporté le championnat, et Marcel Laguerre, président de la ligue.

Pour ce soir, mercredi, la direction du comité de réception a confié l'organisation d'une soirée d'amateurs pour les membres et leurs invités à M. Hector Potvin qui sera le maître de cérémonie, ce soir-là. Ce dernier nous informe que sa soirée sera un succès.

Il y aura plusieurs prix à gagner, lesquels seront également distribués lors de la soirée de vendredi.

Donc que tous se le disent et s'organisent en conséquence: Demain, soirée d'amateurs; vendredi, soirée des champions. Toutes informations supplémentaires peuvent être obtenues en communiquant avec les membres du Comité de Réception dont les noms suivent: André Letarte, Lucien Nadeau, Raymond Lemay, Roland LeMay, Raymond Gauthier, P.-H. Giguère, Hector Potvin et Albert Paquet.

Cédule du jour

6 heures 30 : Sylvio Marceau et Paul Lemay vs Alphonse Gingras et Paul Morin. 7 heures : Jacques Miquelon et Robert Poulin vs J. P. Poulin et Pierre Roy. J. A. Paquet et Jules Hamel vs A. D. Hébert et Edgar Morin.

DOUBLE MASCULIN

5 heures 30 : Mlle Camille de la Bruère et L. Lavigne vs Mlle G. Landreville et Mlle Magon. 7 heures : Mlle Claire de la Bruère et Claire Duhamel vs Mlle Th. Deschênes et Juliette Simard.

DOUBLE FEMININ

6 heures 30 : Mlle Alice Boivin et Frs Gaudin vs Mlle Gabrielle Guay et Yolande Garépy. Mlle Georgette Paquet et Marguerite Duhamel vs Mlle Cécile Dorion et M. Demers. 5 heures 30 : Mlle Camille de la Bruère et L. Lavigne vs Mlle G. Landreville et Mlle Magon.

7 heures : Mlle Claire de la Bruère et Claire Duhamel vs Mlle Th. Deschênes et Juliette Simard.

DOUBLE MASCULIN

5 heures 30 : Mlle Camille de la Bruère et L. Lavigne vs Mlle G. Landreville et Mlle Magon. 7 heures : Mlle Claire de la Bruère et Claire Duhamel vs Mlle Th. Deschênes et Juliette Simard.

DOUBLE FEMININ

6 heures 30 : Mlle Alice Boivin et Frs Gaudin vs Mlle Gabrielle Guay et Yolande Garépy. Mlle Georgette Paquet et Marguerite Duhamel vs Mlle Cécile Dorion et M. Demers. 5 heures 30 : Mlle Camille de la Bruère et L. Lavigne vs Mlle G. Landreville et Mlle Magon.

7 heures : Mlle Claire de la Bruère et Claire Duhamel vs Mlle Th. Deschênes et Juliette Simard.

DOUBLE MASCULIN

5 heures 30 : Mlle Camille de la Bruère et L. Lavigne vs Mlle G. Landreville et Mlle Magon. 7 heures : Mlle Claire de la Bruère et Claire Duhamel vs Mlle Th. Deschênes et Juliette Simard.

DOUBLE FEMININ

6 heures 30 : Mlle Alice Boivin et Frs Gaudin vs Mlle Gabrielle Guay et Yolande Garépy. Mlle Georgette Paquet et Marguerite Duhamel vs Mlle Cécile Dorion et M. Demers. 5 heures 30 : Mlle Camille de la Bruère et L. Lavigne vs Mlle G. Landreville et Mlle Magon.

7 heures : Mlle Claire de la Bruère et Claire Duhamel vs Mlle Th. Deschênes et Juliette Simard.

DOUBLE MASCULIN

5 heures 30 : Mlle Camille de la Bruère et L. Lavigne vs Mlle G. Landreville et Mlle Magon. 7 heures : Mlle Claire de la Bruère et Claire Duhamel vs Mlle Th. Deschênes et Juliette Simard.

DOUBLE FEMININ

6 heures 30 : Mlle Alice Boivin et Frs Gaudin vs Mlle Gabrielle Guay et Yolande Garépy. Mlle Georgette Paquet et Marguerite Duhamel vs Mlle Cécile Dorion et M. Demers. 5 heures 30 : Mlle Camille de la Bruère et L. Lavigne vs Mlle G. Landreville et Mlle Magon.

LE BASEBALL PARTIES D'HIER

LIGUE AMERICAINE

Boston 000 010 100—2 4 2
Cleveland 402 103 03x—13 15 1
Pindexter, Henry, Bowers et Berg; Allen, Hildebrand et George.

Philadelphie 200 101 010—5 11 4
Detroit 002 600 00x—8 11 0
Lienbee et Hayes; Rowe et Reiber.

New-York 000 311 020—7 14 1
Chicago 000 010 020—1 6 3
Pearson, Broaca et Dickey; Cain, Chellin, Dietrich et Sewell.

Première partie

Washington 170 140 000—13 19 0
St-Louis 220 010 020—7 8 3
Whitfield, Deshong et Hogan; Hewett, Thomas, Liebhardt, Jakucki et Hensley.

Deuxième partie

Washington 010 500 0—6 11 0
St-Louis 000 100 0—1 1 1
Newsom et Millies; Hogan; Caldwell et Hensley.

Cette partie fut arrêtée à la 7e manche à cause de la noirceur.

LIGUE NATIONALE

Toutes les parties ont été remises.

JOS. ASSELIN A SIGNÉ AVEC GENE LETOURNEAU

Gene Letourneau a fait l'acquisition d'un nouveau protégé dans la personne du boxeur poids-lourd Jos. Asselin.

Asselin n'est âgé que de 22 ans, mesure 6 pieds et 1 pouce et pèse 198 livres. Gene nous a déclaré que Asselin s'entraîne avec Charlie Bélanger, et il est tout probable que Jos. figurera sur la carte du promoteur Vincent, à la fin du mois.

Selon Letourneau, Asselin a tout ce qu'il faut pour faire son chemin; tout ce qu'il lui manque, c'est l'expérience.

Communiqué

BOXE A L'A. S. Q.

Les boxeurs de l'Association Sportive de Québec sont convoqués à leur local, ce soir, pour recevoir des instructions en vue de la séance qu'on organise pour le 23 à St-Romuald. Les exercices d'entraînement débuteront aussi ce soir et l'instructeur Geo. Laflamme sera à son poste. On commencera aussi à faire le choix des rencontres qu'on mettra à l'affiche pour mercredi prochain.

L'INTERPAROISSIALE

La deuxième partie de la série trois dans cinq pour le championnat de la Ligue Interparoissiale et la coupe du Palais des Sports, don de MM. Georges-Henri Pouliot et Fernand Guay, sera disputée, ce soir, à 8 heures, au Parc Victoria, entre le St-Malo et le Limoulin.

Le Limoulin mène présentement dans la série par 1-0, ayant remporté la première partie, lundi, au score de 7-3. On s'attend à ce que le St-Malo, qui commit de désastreuses erreurs, lundi soir, retrouve son aplomb et fasse une meilleure lutte à son rival.

LE BIG SIX

G A B R H pts
Appling, W. Sox 129 496 106 189 381
P. Waner, Pirts 137 542 98 204 377
Averill, Indians 142 574 125 27 376
Phelps, Dodgers 144 275 31 101 367
Walkers, Tigers 124 517 98 186 360
Dickey, Yanks 105 406 96 146 360
Medwick, Cards 143 590 107 208 353

LE CANADIEN

Le club de baseball Canadien tiendra deux importantes pratiques en fin de semaine en vue de la quatrième partie de championnat de la Ligue Québec-District (sous les auspices de la Brasserie Champlain). Une pratique aura lieu, ce soir, à 6 heures et l'autre, vendredi à la même heure.

Tous les joueurs sont priés d'être présents.

LES ANNEAUX

L'assemblée de la Ligue Intérieure d'anneaux de Québec, qui devait avoir lieu ce soir, a été remise à vendredi soir, le 18, à 8 heures, au local du club Claire-Fontaine, 211, rue Kiroane, et ce, pour une raison majeure.

Samuel Grégoire, Président de la Ligue Intérieure.

WASHINGTON — (P.C.) — Les seules équipes olympiques américaines sur lesquelles les étudiants non gradés prédominent sont celles des sports athlétiques, de la rame et de la lutte.

"LeBrasseur fait mieux de bien s'entraîner" déclare Bélanger

Le champion mi-lourd du Canada qui est déjà en grande forme, admet que LeBrasseur agit prudemment en poursuivant son entraînement à Boston. — Charlie a couru 26 milles depuis lundi. — Il retournera sur la route, et entrera au gymnase cet après-midi.

AU GYMNASSE DE L'A. S. Q.

Château Bon-Air, Ancienne-Lorette, 16. — (Par Lionel LeBel) — "Croyez-le ou non, disait hier "Scotty" Strachan, le gérant de Charlie Bélanger, mon protégé se prépare à remporter un championnat qu'il détient déjà depuis 1933."

Lorsque nous lui avons demandé des explications, "Scotty" déclara qu'en juillet 1933 Bélanger rencontra Steve Trojak à Winnipeg, dans un combat de quatre rounds, et qu'il battit son homme aux points. La commission de boxe de Winnipeg avait sanctionné ce combat comme devant être pour le championnat poids-lourd du Canada. Une montre-bracelet en or fut même présentée à Bélanger à la suite de sa victoire sur Trojak.

Charlie a toujours ce titre, de même que le championnat mi-lourd du Canada qui est sa propriété depuis 1928. Il le défendit une fois en 1929, mettant Harry Dillon, de Winnipeg, hors de combat en sept rounds. Depuis, Charlie a livré une foule de batailles. Nous aurons l'occasion d'en parler d'ici le 25 septembre prochain.

Bélanger, depuis qu'il est arrivé à Québec, n'a pas mis les gants. Lundi il a couru seize milles et hier, en deux heures, il a parcouru dix autres milles. Il a fait du "shadow boxing", de la danse à la corde, et des exercices d'assouplissement. Il ne mettra guère les gants avant vendredi.

Aujourd'hui, si la température est favorable, Bélanger recevra la visite des journalistes et des photographes. Son ambition est d'annexer le championnat poids-lourd du Canada au titre des mi-lourds qu'il détient déjà. Il est convaincu que monsieur LeBrasseur n'aura pas la partie aussi facile qu'il pense. Lorsqu'il lui a dit que Florian est resté à Boston pour s'entraîner avec les meilleurs poids-lourds, Bélanger a ri de bon cœur: "Il faut mieux de rester à Boston jusqu'au 24 au soir, car il aura besoin d'en connaître pas mal long en fait de boxe s'il veut me battre."

Bélanger est aussi calme qu'un petit bonhomme qui pêche à la ligne, quoiqu'il soit à la veille de livrer le combat le plus important de sa longue carrière de boxeur.

Le promoteur Armand Vincent, qui organise la bataille Bélanger-LeBrasseur pour "Le Soleil" et "L'Événement", vient d'arriver au camp d'entraînement de Bélanger. Il me dit que les billets, réservés et non réservés, seront mis en vente demain chez Edgar Langlois, J.-E. Giguère, Henri Gagnon, Léo Bourgault, René Dion, Young's Cigar Store, Jos. R. Dion et à quelques autres endroits qui seront choisis aujourd'hui.

Les commandes par la maille devront être adressées au promoteur Armand Vincent, chambre 305, édifice du "Soleil".

BON PROGRAMME DE LUTTE A LORETTEVILLE CE SOIR

Le "Club Loretteville Amateur Inc." présentera sa séance de lutte hebdomadaire, ce soir, à la salle Montclair.

Cinq numéros spéciaux seront à l'honneur. Dans un combat à finir, Bob Smith, de Montréal, l'un des plus sérieux aspirants au titre provincial à 135 livres rencontrera Ireney Roy, l'artiste du ciseau de corps. Cette bataille promet d'être sensationnelle.

Le semi-finale de 45 minutes, 1 chute, sera disputée entre Geo. Girard, qui nous revient de Montréal, et le fougueux Bob Nelson.

Ces deux batailles seront supportées par trois excellentes préliminaires:

Maurice Bertrand luttera contre "L'Assommeur" Michaud; Kik Heccker se mesurera à Lionel Gosselin; Paul Darveau, de Charlebourg, et Louis Gingras se rencontreront dans un numéro spécial pour un enjeu provenant d'un pari d'élection.

La séance commencera à 8 heures 30.

Afin de donner entière satisfaction aux amateurs qui désirent de bons sièges, la direction a mis des billets en dépôt chez Léo Bourgault, Québec, et chez G. Vandal, Loretteville, jusqu'à 5-1-2 heures, ce soir.

SE RAPPORTER LE 15 NOVEMBRE

New-York, 16. — (P.A.) — La commission athlétique de l'état de New-York a appris hier que la main blessée de Jimmy Braddock s'était sensiblement améliorée.

Braddock devait se rapporter à la commission pour rendre compte de l'état de la blessure qui força la remise de son combat contre Max Schmeling. La commission a reçu une lettre du Dr Fred Albee. Celui-ci rapporte que la main de Braddock va mieux mais qu'il ne serait pas sage pour lui de commencer à s'entraîner avant deux mois.

La commission a alors fixé la date du 15 novembre pour le prochain rapport de la condition de Braddock.

JITNEY DANSANT AU FEUILLE D'ERABLE

Les organisateurs du jitney-dansant du Feuille d'Erable ont mis la dernière main aux préparatifs et le plus grand succès semble assuré.

Ce tournoi, qui aura lieu ce soir, débutera à 8 heures précises par le tirage et se terminera par la grande réception organisée par les dames du club. Il y aura aussi présentation de plusieurs couples.

Les membres et invités sont priés de prendre note que le costume blanc est de rigueur.

Au cas de mauvaise température, la réception aura lieu quand même au chalet et un autre programme a été préparé en conséquence.

Au delà de 125 personnes prendront part à ce jitney nouveau genre.

LE CANADIEN

Le club de baseball Canadien tiendra deux importantes pratiques en fin de semaine en vue de la quatrième partie de championnat de la Ligue Québec-District (sous les auspices de la Brasserie Champlain). Une pratique aura lieu, ce soir, à 6 heures et l'autre, vendredi à la même heure.

Tous les joueurs sont priés d'être présents.

LES ANNEAUX

L'assemblée de la Ligue Intérieure d'anneaux de Québec, qui devait avoir lieu ce soir, a été remise à vendredi soir, le 18, à 8 heures, au local du club Claire-Fontaine, 211, rue Kiroane, et ce, pour une raison majeure.

Samuel Grégoire, Président de la Ligue Intérieure.

WASHINGTON — (P.C.) — Les seules équipes olympiques américaines sur lesquelles les étudiants non gradés prédominent sont celles des sports athlétiques, de la rame et de la lutte.

Les Giants assurés du "pennant"?

Par Sid Feder, de la Presse Associée.

New-York, 16. — Bien qu'il reste encore deux semaines ou presque avant la fin de la cédule de la ligue Nationale, si l'on regarde les positions d'aujourd'hui et les parties qui sont encore à jouer, il semble impossible d'empêcher les Giants de capturer le championnat.

Bien entendu, tout peut arriver — comme ce fut le cas depuis le milieu de la saison — mais les Giants, avec une avance de 4 1-2 parties sur les Cardinals, qui sont en seconde place, et avec 13 parties à jouer contre les 12 des Cards, semblent assurés de la première place.

Quand bien même les Giants ne gagneraient que 7 de leurs 13 parties, il faudrait 11 victoires en 13 parties aux Cardinals pour les dépasser. Mais les Cardinals doivent jouer six fois contre les toujours dangereux Chicago Cubs et, avec un département de lanceurs aussi chancelant, excepté "Dizzy" Dean, il semble bien que la tâche leur soit trop lourde.

La ligue mixte de petites quilles de la manufacture John Ritchie & Co., ouvrira officiellement sa saison vendredi soir, sur les allées de la salle Palace alors que ses douze équipes entreront en action. Chaque équipe alignera deux dames et trois messieurs.

M. J. Warrington, président de la manufacture John Ritchie & Co., a accepté la présidence honoraire de la ligue, et M. J. Sheehy, le gérant-général, la vice-présidence honoraire.

Le président actif sera M. F.-X. Châtelle, cependant que M. Jos. Plante remplira les fonctions de vice-président et de publiciste. Roger Châtelle agira comme secrétaire, et son frère, René, comme assistant-secrétaire.

A ST-SACREMENT

Les tournois de tennis organisés pour connaître les champions de la paroisse du St-Sacrement sont maintenant terminés et voici la liste des vainqueurs:

Simple féminin

Mlle Pauline Juneau défait en finale Mlle J. Thibault 6-2, 7-5.

Simple masculin

Tom Kelly défait en finale P.-E. Lachance 6-3, 7-9, 6-2, 6-2.

Double-mixte

Mlle G. Fiset et G.-A. Lachance défait M. et Mme M. Laguerre 6-2, 2-6, 6-2, 4-6, 9-7.

Double masculin

Tom Kelly et Marcel Laguerre défait G. Adam et G.-A. Lachance 6-2, 6-3, 6-2.

Organisation de nouvelles brigades

UN OCTROI AUX TYPOS

Quatre cents délégués assisteront aux fêtes qui marqueront le centenaire de cette organisation.

Le comité vote \$100

Sur proposition de l'échevin Pierre Bertrand, M. P. P., le comité administratif a voté, hier, un octroi de \$100 à l'Union typographique de Québec pour aider cette organisation ouvrière à organiser les fêtes de son centenaire, fixées aux 17 et 18 octobre prochains.

La requête a été faite et adressée au comité administratif sous forme d'une lettre signée par le secrétaire de l'Union, M. Jules-H. LaRoque. Le président, M. Bernier, et le secrétaire ont aussi venus appuyer leur demande devant les échevins.

Le président a déclaré que l'Union Typographique est la plus vieille organisation ouvrière d'Amérique et que les fêtes jubilaires qu'elle organise grouperont dans notre ville environ 400 délégués qui nous arriveront de plusieurs villes du Canada et des États-Unis.

Le président a déclaré que l'Union Typographique est la plus vieille organisation ouvrière d'Amérique et que les fêtes jubilaires qu'elle organise grouperont dans notre ville environ 400 délégués qui nous arriveront de plusieurs villes du Canada et des États-Unis.

Le président a déclaré que l'Union Typographique est la plus vieille organisation ouvrière d'Amérique et que les fêtes jubilaires qu'elle organise grouperont dans notre ville environ 400 délégués qui nous arriveront de plusieurs villes du Canada et des États-Unis.

Le président a déclaré que l'Union Typographique est la plus vieille organisation ouvrière d'Amérique et que les fêtes jubilaires qu'elle organise grouperont dans notre ville environ 400 délégués qui nous arriveront de plusieurs villes du Canada et des États-Unis.

Le président a déclaré que l'Union Typographique est la plus vieille organisation ouvrière d'Amérique et que les fêtes jubilaires qu'elle organise grouperont dans notre ville environ 400 délégués qui nous arriveront de plusieurs villes du Canada et des États-Unis.

Le président a déclaré que l'Union Typographique est la plus vieille organisation ouvrière d'Amérique et que les fêtes jubilaires qu'elle organise grouperont dans notre ville environ 400 délégués qui nous arriveront de plusieurs villes du Canada et des États-Unis.

Le président a déclaré que l'Union Typographique est la plus vieille organisation ouvrière d'Amérique et que les fêtes jubilaires qu'elle organise grouperont dans notre ville environ 400 délégués qui nous arriveront de plusieurs villes du Canada et des États-Unis.

Le président a déclaré que l'Union Typographique est la plus vieille organisation ouvrière d'Amérique et que les fêtes jubilaires qu'elle organise grouperont dans notre ville environ 400 délégués qui nous arriveront de plusieurs villes du Canada et des États-Unis.

Le président a déclaré que l'Union Typographique est la plus vieille organisation ouvrière d'Amérique et que les fêtes jubilaires qu'elle organise grouperont dans notre ville environ 400 délégués qui nous arriveront de plusieurs villes du Canada et des États-Unis.

Le président a déclaré que l'Union Typographique est la plus vieille organisation ouvrière d'Amérique et que les fêtes jubilaires qu'elle organise grouperont dans notre ville environ 400 délégués qui nous arriveront de plusieurs villes du Canada et des États-Unis.

Le président a déclaré que l'Union Typographique est la plus vieille organisation ouvrière d'Amérique et que les fêtes jubilaires qu'elle organise grouperont dans notre ville environ 400 délégués qui nous arriveront de plusieurs villes du Canada et des États-Unis.

Le président a déclaré que l'Union Typographique est la plus vieille organisation ouvrière d'Amérique et que les fêtes jubilaires qu'elle organise grouperont dans notre ville environ 400 délégués qui nous arriveront de plusieurs villes du Canada et des États-Unis.

Le président a déclaré que l'Union Typographique est la plus vieille organisation ouvrière d'Amérique et que les fêtes jubilaires qu'elle organise grouperont dans notre ville environ 400 délégués qui nous arriveront de plusieurs villes du Canada et des États-Unis.

Le président a déclaré que l'Union Typographique est la plus vieille organisation ouvrière d'Amérique et que les fêtes jubilaires qu'elle organise grouperont dans notre ville environ 400 délégués qui nous arriveront de plusieurs villes du Canada et des États-Unis.

Le président a déclaré que l'Union Typographique est la plus vieille organisation ouvrière d'Amérique et que les fêtes jubilaires qu'elle organise grouperont dans notre ville environ 400 délégués qui nous arriveront de plusieurs villes du Canada et des États-Unis.

Le président a déclaré que l'Union Typographique est la plus vieille organisation ouvrière d'Amérique et que les fêtes jubilaires qu'elle organise grouperont dans notre ville environ 400 délégués qui nous arriveront de plusieurs villes du Canada et des États-Unis.

Le président a déclaré que l'Union Typographique est la plus vieille organisation ouvrière d'Amérique et que les fêtes jubilaires qu'elle organise grouperont dans notre ville environ 400 délégués qui nous arriveront de plusieurs villes du Canada et des États-Unis.

Le président a déclaré que l'Union Typographique est la plus vieille organisation ouvrière d'Amérique et que les fêtes jubilaires qu'elle organise grouperont dans notre ville environ 400 délégués qui nous arriveront de plusieurs villes du Canada et des États-Unis.

Le président a déclaré que l'Union Typographique est la plus vieille organisation ouvrière d'Amérique et que les fêtes jubilaires qu'elle organise grouperont dans notre ville environ 400 délégués qui nous arriveront de plusieurs villes du Canada et des États-Unis.

Le président a déclaré que l'Union Typographique est la plus vieille organisation ouvrière d'Amérique et que les fêtes jubilaires qu'elle organise grouperont dans notre ville environ 400 délégués qui nous arriveront de plusieurs villes du Canada et des États-Unis.

Le président a déclaré que l'Union Typographique est la plus vieille organisation ouvrière d'Amérique et que les fêtes jubilaires qu'elle organise grouperont dans notre ville environ 400 délégués qui nous arriveront de plusieurs villes du Canada et des États-Unis.

Le président a déclaré que l'Union Typographique est la plus vieille organisation ouvrière d'Amérique et que les fêtes jubilaires qu'elle organise grouperont dans notre ville environ 400 délégués qui nous arriveront de plusieurs villes du Canada et des États-Unis.

JUIN, LE MOIS DES MARIAGES

On en compte 2.832 en trente jours, mais le nombre des naissances a été plutôt faible : à peine 5.810. Centres urbains et ruraux.

COMPARAISONS

Le nombre des naissances, durant le mois de juin, a été le plus bas de notre province, à l'exception de la région de Québec, depuis le mois de mai de l'année dernière. C'est ce que révèle le dernier rapport statistique du service provincial d'hygiène.

Durant le mois de juin, le nombre des naissances a été de 5.810. En 1926, il se chiffrait à 6.273 pour s'élever jusqu'à 7.403 en juin 1927. Ce chiffre de 5.810 naissances pour le mois de juin dernier se répartit comme suit : 2.292 pour les centres urbains et 3.518 pour les parties rurales.

L'intérêt principal de ce rapport préliminaire réside dans le taux de notre natalité. Le mois de juin, en effet, a toujours été préféré par les mariés. Les 2.832 mariages célébrés durant juin 1936 dépassent presque le nombre de ceux du mois de mai de la même année. Il y en a eu 1.624 dans les parties urbaines et 1.208 dans les parties rurales. Le taux qui se chiffre à 11,1 est élevé. Toutefois, un examen des statistiques pour les mois correspondants des autres années, montre qu'il en a été ainsi presque tous les ans, sauf durant les années de 1931 à 1934.

Le nombre des décès de tous âges s'élève à 2.379 dont 1.350 dans les centres urbains et 1.029 dans les parties rurales de la province. Il y a eu une diminution sur le nombre des décès de tous âges également qui avaient été enregistrés durant le mois de juin de 1935. Celui-ci était en effet de 2.462. Quant aux décès de bébés de moins d'un an, on en a enregistré 439 durant le mois de juin 1936, comparativement à 478 durant le mois correspondant de 1935. La mortalité infantile, durant le premier mois de juin, fut de 75,6 par 1.000 naissances vivantes.

En 1935, le taux de 90,5 en mai, c'est une amélioration notable. Le taux de la mortalité générale est de 9,3 durant juin dernier : pour les six premiers mois de l'année 1936, il est de 10,5 comparativement à 11,5 l'an dernier.

La population de la province, elle, s'élève à 3.110.000 âmes dont 1.512.200 dans les centres urbains et 1.597.800 dans les parties rurales de la province de Québec.

Les officiers de la Ligue de Sécurité demandant à tous les automobilistes de bien vouloir accorder leur coopération à ces jeunes directeurs, et d'obéir à leurs directives afin de rendre leur tâche la plus facile possible.

Quinze écoles ont déjà été organisées en brigades de sécurité, dans notre ville, les autres précédentes.

Ce sont : l'école Morissette, l'école Laguerre, l'école Jacques-Cartier, l'école St-Roch, l'école St-Jean-Baptiste, l'école Montcalm, l'école Notre-Dame de Grâce, l'école St-Dominique, l'école St-Malo, l'école St-François d'Assise, l'école St-Esprit, l'école St-Pierre, l'école du Sacre-Coeur, l'école St-Joseph et l'école St-Sauveur.

Les officiers de la Ligue de Sécurité demandant à tous les automobilistes de bien vouloir accorder leur coopération à ces jeunes directeurs, et d'obéir à leurs directives afin de rendre leur tâche la plus facile possible.

Quinze écoles ont déjà été organisées en brigades de sécurité, dans notre ville, les autres précédentes.

Ce sont : l'école Morissette, l'école Laguerre, l'école Jacques-Cartier, l'école St-Roch, l'école St-Jean-Baptiste, l'école Montcalm, l'école Notre-Dame de Grâce, l'école St-Dominique, l'école St-Malo, l'école St-François d'Assise, l'école St-Esprit, l'école St-Pierre, l'école du Sacre-Coeur, l'école St-Joseph et l'école St-Sauveur.

Les officiers de la Ligue de Sécurité demandant à tous les automobilistes de bien vouloir accorder leur coopération à ces jeunes directeurs, et d'obéir à leurs directives afin de rendre leur tâche la plus facile possible.

Quinze écoles ont déjà été organisées en brigades de sécurité, dans notre ville, les autres précédentes.

Ce sont : l'école Morissette, l'école Laguerre, l'école Jacques-Cartier, l'école St-Roch, l'école St-Jean-Baptiste, l'école Montcalm, l'école Notre-Dame de Grâce, l'école St-Dominique, l'école St-Malo, l'école St-François d'Assise, l'école St-Esprit, l'école St-Pierre, l'école du Sacre-Coeur, l'école St-Joseph et l'école St-Sauveur.

Les officiers de la Ligue de Sécurité demandant à tous les automobilistes de bien vouloir accorder leur coopération à ces jeunes directeurs, et d'obéir à leurs directives afin de rendre leur tâche la plus facile possible.

Quinze écoles ont déjà été organisées en brigades de sécurité, dans notre ville, les autres précédentes.

Ce sont : l'école Morissette, l'école Laguerre, l'école Jacques-Cartier, l'école St-Roch, l'école St-Jean-Baptiste, l'école Montcalm, l'école Notre-Dame de Grâce, l'école St-Dominique, l'école St-Malo, l'école St-François d'Assise, l'école St-Esprit, l'école St-Pierre, l'école du Sacre-Coeur, l'école St-Joseph et l'école St-Sauveur.

Les officiers de la Ligue de Sécurité demandant à tous les automobilistes de bien vouloir accorder leur coopération à ces jeunes directeurs, et d'obéir à leurs directives afin de rendre leur tâche la plus facile possible.

Quinze écoles ont déjà été organisées en brigades de sécurité, dans notre ville, les autres précédentes.

Ce sont : l'école Morissette, l'école Laguerre, l'école Jacques-Cartier, l'école St-Roch, l'école St-Jean-Baptiste, l'école Montcalm, l'école Notre-Dame de Grâce, l'école St-Dominique, l'école St-Malo, l'école St-François d'Assise, l'école St-Esprit, l'école St-Pierre, l'école du Sacre-Coeur, l'école St-Joseph et l'école St-Sauveur.

Les officiers de la Ligue de Sécurité demandant à tous les automobilistes de bien vouloir accorder leur coopération à ces jeunes directeurs, et d'obéir à leurs directives afin de rendre leur tâche la plus facile possible.

L'IMPÔT SUR LE REVENU A RAPPORTÉ \$15.270.846

Pendant les cinq premiers mois de l'année financière qui commence le 1er avril pour le gouvernement fédéral, l'impôt sur le revenu a rapporté au trésor du Canada \$15.270.846,00 de plus que pendant les mêmes mois de l'année dernière. C'est ce qui ressort des statistiques publiées hier à Ottawa par le ministère du Revenu National.

Dans le seul district de Québec, le surplus est de \$396.524,00. Ainsi, l'an dernier, les revenus de Québec ont rapporté \$525.900,00, alors que cette année ils ont été de \$922.424.

C'est le district de Toronto qui a eu le plus gros revenu, soit : \$26.061.618,00, et celui de Montréal est le second plus important. Il est de \$20.784.462,00.

Le revenu total pour le Canada de l'impôt sur le revenu est de \$76.559.258,00, alors qu'il n'était que de \$61.288.412,00 à la même date de 1935. Ce qui démontre le surplus de \$15.270.846,00 que nous rapportons au début.

Réunion du cabinet sous la présidence de Lapointe

Le nouveau programme de travaux sera soumis au premier ministre intérimaire, l'hon. Ernest Lapointe et à un sous-comité de membres du cabinet fédéral. — Le ministre provincial du travail à Québec aujourd'hui.

La part d'Ottawa

Ottawa, 16. — (P.C.) Le cabinet fédéral se réunira, cet après-midi, sous la présidence du premier ministre intérimaire, l'hon. Ernest Lapointe. La nomination de sept directeurs du Canadian National, d'un membre de la Commission d'enquête sur les pénitenciers et peut-être le choix de quelques juges, telle est la besogne qui attend les ministres.

L'hon. Lapointe a déclaré, hier, aux journalistes que le cabinet avait beaucoup d'ouvrage devant lui, mais qu'il a ajouté qu'on s'occuperait d'abord des nominations. On croit que M. J. C. McRuer, avocat de Toronto, sera nommé à la Commission des pénitenciers pour remplacer M. Harry Anderson, de Toronto, mort avant d'entrer en fonctions.

Le gouvernement ayant annoncé qu'un des directeurs du Canadian National serait un représentant des ouvriers, choisis par eux, les présidents des unions intéressées se sont réunis, hier, à Montréal pour désigner le candidat. B. L. Daly, de Winnipeg, qui est président d'une union, est choisi sans doute.

L'hon. juge Joseph Archambault, président de la Commission d'enquête sur les pénitenciers, est arrivé hier à Ottawa, et l'autre commissaire, M. R. W. Craig, C. R. arrivera aujourd'hui. Les commissaires commenceront leurs travaux à Ottawa avant de visiter les établissements du Canada et même certains des États-Unis.

Parmi les vacances judiciaires qui doivent être comblées, il y a celle du juge en chef d'Ontario.

Suivant M. Meleard et Labrecque, la cause principale des incendies reste l'imprudence des fumeurs. D'ailleurs, en terminant, que le personnel du bureau du Commissariat municipal des incendies est composé de M. Eugène Leclerc, commissaire, et de M. Roméo Lemay, investigateur, lequel travaille en collaboration avec M. P.-A. Brodeur, de l'Association des assureurs.

Tandis que les grévistes de Lille occupent paisiblement les filatures en attendant un règlement, ceux des moulins de Larichelecha ont obtenu l'augmentation de salaire qu'ils demandaient et ont repris le travail.

Ceci démontre que les unions ne désirent aucunement faire la grève pour le plaisir de la chose, a déclaré M. Raymond, ministre de l'Industrie. Chaque fois que les patrons manifestent de la bonne volonté, les ouvriers font de même. Nous calculons que l'augmentation de salaire consentie par les patrons de Larichelecha prouve que les salariés pourraient faire la même chose.

Alphonse Guy passera deux mois à l'ombre pour avoir tenté d'obtenir sous de faux prétextes de l'argent des chemins de fer. Charles Trudeau a plaidé coupable à l'accusation d'avoir rendu des services à la Couronne. Le juge prononcera sa sentence ces jours-ci.

Coupable d'assaut grave sur la personne d'un agent de la Gendarmerie Royale, Albert Cauchon condamné au sort plus tard.

Le procès de M. J. Allan, accusé de l'infraction à l'article 303 du code criminel, s'instruit aujourd'hui.

La Rochelle, 800 matelots, dockers, mineurs et pêcheurs ont déclaré la grève. A Roubaix, 200 ouvriers occupent des usines et réclament de meilleurs salaires.

A Rouen, la circulation a été paralysée par une grève des camionneurs durant quelques heures. Les grévistes bloquent les principales rues avec leurs camions, et la police doit intervenir pour les disperser.

La Ligue a aussi décidé de demander que l'établissement des postes de commerce ne soit toléré que sur le chemin Sainte-Foy, entre les avenues Holland et Marguerite-Bourgeoys, depuis le chemin Sainte-Foy jusqu'aux limites nord de cette avenue.

La Ligue veut aussi une zone de commodités pour la construction de garages, boutiques, etc. dans la partie ouest de l'avenue Marguerite-Bourgeoys.

Un sujet des pavages à effectuer, la Ligue en a dressé la liste suivante : 1. — Boulevard Vinty, voie double avec gazon au centre d'une largeur d'environ 20 pieds ; 2. — Rue Marie-Rose ; 3. — Rue Joffe de la cime du cap St-Cyrille ; 4. — Rue de Repentigny ; 5. — Rue Garnier, depuis Marguerite-Bourgeoys jusqu'à son extrémité ouest ; 6. — Rue Dolbeau, à l'ouest de l'avenue Doy ; 7. — Rue Jeanne d'Arc, à l'ouest de l'avenue Doy ; 8. — Rue Lemesurier.

L'ingénieur de la ville, à la demande de l'échevin Emile Morin, préparera un estimé des dépenses que représentent ces divers pavages.

A. G. Spalding & Bros a gagné durant le trimestre finissant le 31 juillet 1936 des profits nets de \$101 par action commune au lieu de \$5 cents durant la période correspondante de 1935.

UN DES NOTRES FAIT DU CINÉMA

Un de nos compatriotes revient des États-Unis après une longue absence. — Il a figuré dans deux films célèbres, dont "Under two Flags".

REUNION DE FAMILLE

Il n'y a pas beaucoup de nos compatriotes canadiens français qui, après une absence de plusieurs années reviennent au pays de leur enfance pour nous dire qu'ils ont figuré auprès des plus brillantes vedettes du cinéma, dans des films qui ont fait le tour du monde.

Nous avons eu la bonne fortune d'en rencontrer un. C'est M. Achille-Wilfrid Corriveau, qui demeure depuis plusieurs années en Californie. M. Corriveau est né à Saint-Paulin, dans le comté de Maskinonge. Emigré aux États-Unis, il devenait cuisinier et guide à bord d'un yacht de luxe. Il a fait plusieurs voyages le long des côtes du Pacifique, et un jour il eut à conduire une excursion de chasse dans l'Alaska.

Duruy Zanuck, l'un des plus grands producteurs de films américains, Zanuck proposa à Corriveau d'aller le rencontrer à Hollywood. Notre homme s'y rendit, et à sa grande surprise il s'est vu confier le rôle d'un sheik arabe dans le film "Under two flags". L'une des meilleures réalisations de Ronald Colman et de Claudette Colbert.

Dans un autre film, "Road to Glory", Corriveau a représenté un légionnaire français. Il nous a assuré qu'il était sûr d'obtenir d'autres engagements lorsqu'il retournera à Hollywood. Il se propose toutefois de reprendre son métier de cuisinier et de guide à bord de son yacht.

Ces jours-ci, à Saint-Paulin, il y aura une grande réunion de tous les membres de la famille Corriveau, pour célébrer les succès de leur petit parent des États-Unis. On dit qu'en la circonstance il y aura rencontre de plusieurs membres de la famille qui ne se sont pas vus depuis plusieurs années.

Les pertes assurées causées par le feu, au mois d'août dernier, s'élevaient à \$13.142,83, tandis que les pertes non assurées se chiffrent à \$3.449,50, ce qui forme un grand total de \$16.592,33. Voilà ce qui ressort du rapport mensuel terminé hier matin par le Commissariat municipal des incendies.

En août 1935, les pertes par le feu s'élevaient à \$5.563,31, ce qui constitue une augmentation de \$11.029,02 pour le mois d'août 1936. En 1934, les pertes assurées et non assurées s'élevaient au grand total de \$32.293,34 pour le mois d'août.

Les pertes assurées par le feu s'élevaient à \$13.142,83, tandis que les pertes non assurées se chiffrent à \$3.449,50, ce qui forme un grand total de \$16.592,33. Voilà ce qui ressort du rapport mensuel terminé hier matin par le Commissariat municipal des incendies.

En août 1935, les pertes par le feu s'élevaient à \$5.563,31, ce qui constitue une augmentation de \$11.029,02 pour le mois d'août 1936. En 1934, les pertes assurées et non assurées s'élevaient au grand total de \$32.293,34 pour le mois d'août.

Les pertes assurées par le feu s'élevaient à \$13.142,83, tandis que les pertes non assurées se chiffrent à \$3.449,50, ce qui forme un grand total de \$16.592,33. Voilà ce qui ressort du rapport mensuel terminé hier matin par le Commissariat municipal des incendies.

En août 1935, les pertes par le feu s'élevaient à \$5.563,31, ce qui constitue une augmentation de \$11.029,02 pour le mois d'août 1936. En 1934, les pertes assurées et non assurées s'élevaient au grand total de \$32.293,34 pour le mois d'août.

Les pertes assurées par le feu s'élevaient à \$13.142,83, tandis que les pertes non assurées se chiffrent à \$3.449,50, ce qui forme un grand total de \$16.592,33. Voilà ce qui ressort du rapport mensuel terminé hier matin par le Commissariat municipal des incendies.

En août 1935, les pertes par le feu s'élevaient à \$5.563,31, ce qui constitue une augmentation de \$11.029,02 pour le mois d'août 1936. En 1934, les pertes assurées et non assurées s'élevaient au grand total de \$32.293,34 pour le mois d'août.

Les pertes assurées par le feu s'élevaient à \$13.142,83, tandis que les pertes non assurées se chiffrent à \$3.449,50, ce qui forme un grand total de \$16.592,33. Voilà ce qui ressort du rapport mensuel terminé hier matin par le Commissariat municipal des incendies.

En août 1935, les pertes par le feu s'élevaient à \$5.563,31, ce qui constitue une augmentation de \$11.029,02 pour le mois d'août 1936. En 1934, les pertes assurées et non assurées s'élevaient au grand total de \$32.293,34 pour le mois d'août.

Les pertes assurées par le feu s'élevaient à \$13.142,83, tandis que les pertes non assurées se chiffrent à \$3.449,50, ce qui forme un grand total de \$16.592,33. Voilà ce qui ressort du rapport mensuel terminé hier matin par le Commissariat municipal des incendies.

En août 1935, les pertes par le feu s'élevaient à \$5.563,31, ce qui constitue une augmentation de \$11.029,02 pour le mois d'août 1936. En 1934, les pertes assurées et non assurées s'élevaient au grand total de \$32.293,34 pour le mois d'août.

Les pertes assurées par le feu s'élevaient à \$13.142,83, tandis que les pertes non assurées se chiffrent à \$3.449,50, ce qui forme un grand total de \$16.592,33. Voilà ce qui ressort du rapport mensuel terminé hier matin par le Commissariat municipal des incendies.

En août 1935, les pertes par le feu s'élevaient à \$5.563,31, ce qui constitue une augmentation de \$11.029,02 pour le mois d'août 1936. En 1934, les pertes assurées et non assurées s'élevaient au grand total de \$32.293,34 pour le mois d'août.

Les pertes assurées par le feu s'élevaient à \$13.142,83, tandis que les pertes non assurées se chiffrent à \$3.449,50, ce qui forme un grand total de \$16.592,33. Voilà ce qui ressort du rapport mensuel terminé hier matin par le Commissariat municipal des incendies.

En août 1935, les pertes par le feu s'élevaient à \$5.563,31, ce qui constitue une augmentation de \$11.029,02 pour le mois d'août 1936. En 1934, les pertes assurées et non assurées s'élevaient au grand total de \$32.293,34 pour le mois d'août.

Les pertes assurées par le feu s'élevaient à \$13.142,83, tandis que les pertes non assurées se chiffrent à \$3.449,50, ce qui forme un grand total de \$16.592,33. Voilà ce qui ressort du rapport mensuel terminé hier matin par le Commissariat municipal des incendies.

En août 1935, les pertes par le feu s'élevaient à \$5.563,31, ce qui constitue une augmentation de \$11.029,02 pour le mois d'août 1936. En 1934, les pertes assurées et non assurées s'élevaient au grand total de \$32.293,34 pour le mois d'août.

M. Tremblay rencontre les officiers du fédéral

Le cabinet fédéral siégera aujourd'hui et s'occupera de la nomination de sept directeurs du C. N. R., d'un membre de la Commission d'enquête sur les pénitenciers et peut-être du choix de quelques juges.

REUNION DE FAMILLE

Il n'y a pas beaucoup de nos compatriotes canadiens français qui, après une absence de plusieurs années reviennent au pays de leur enfance pour nous dire qu'ils ont figuré auprès des plus brillantes vedettes du cinéma, dans des films qui ont fait le tour du monde.

Nous avons eu la bonne fortune d'en rencontrer un. C'est M. Achille-Wilfrid Corriveau, qui demeure depuis plusieurs années en Californie. M. Corriveau est né à Saint-Paulin, dans le comté de Maskinonge. Emigré aux États-Unis, il devenait cuisinier et guide à bord d'un yacht de luxe. Il a fait plusieurs voyages le long des côtes du Pacifique, et un jour il eut à conduire une excursion de chasse dans l'Alaska.

Duruy Zanuck, l'un des plus grands producteurs de films américains, Zanuck proposa à Corriveau d'aller le rencontrer à Hollywood. Notre homme s'y rendit, et à sa grande surprise il s'est vu confier le rôle d'un sheik arabe dans le film "Under two flags". L'une des meilleures réalisations de Ronald Colman et de Claudette Colbert.

Dans un autre film, "Road to Glory", Corriveau a représenté un légionnaire français. Il nous a assuré qu'il était sûr d'obtenir d'autres engagements lorsqu'il retournera à Hollywood. Il se propose toutefois de reprendre son métier de cuisinier et de guide à bord de son yacht.

Ces jours-ci, à Saint-Paulin, il y aura une grande réunion de tous les membres de la famille Corriveau, pour célébrer les succès de leur petit parent des États-Unis. On dit qu'en la circonstance il y aura rencontre de plusieurs membres de la famille qui ne se sont pas vus depuis plusieurs années.

Les pertes assurées causées par le feu, au mois d'août dernier, s'élevaient à \$13.142,83, tandis que les pertes non assurées se chiffrent à \$3.449,50, ce qui forme un grand total de \$16.592,33. Voilà ce qui ressort du rapport mensuel terminé hier matin par le Commissariat municipal des incendies.

En août 1935, les pertes par le feu s'élevaient à \$5.563,31, ce qui constitue une augmentation de \$11.029,02 pour le mois d'août 1936. En 1934, les pertes assurées et non assurées s'élevaient au grand total de \$32.293,34 pour le mois d'août.

Les pertes assurées par le feu s'élevaient à \$13.142,83, tandis que les pertes non assurées se chiffrent à \$3.449,50, ce qui forme un grand total de \$16.592,33. Voilà ce qui ressort du rapport mensuel terminé hier matin par le Commissariat municipal des incendies.

En août 1935, les pertes par le feu s'élevaient à \$5.563,31, ce qui constitue une augmentation de \$11.029,02 pour le mois d'août 1936. En 1934, les pertes assurées et non assurées s'élevaient au grand total de \$32.293,34 pour le mois d'août.

Les pertes assurées par le feu s'élevaient à \$13.142,83, tandis que les pertes non assurées se chiffrent à \$3.449,50, ce qui forme un grand total de \$16.592,33. Voilà ce qui ressort du rapport mensuel terminé hier matin par le Commissariat municipal des incendies.

En août 1935, les pertes par le feu s'élevaient à \$5.563,31, ce qui constitue une augmentation de \$11.029,02 pour le mois d'août 1936. En 1934, les pertes assurées et non assurées s'élevaient au grand total de \$32.293,34 pour le mois d'août.

Les pertes assurées par le feu s'élevaient à \$13.142,83, tandis que les pertes non assurées se chiffrent à \$3.449,50, ce qui forme un grand total de \$16.592,33. Voilà ce qui ressort du rapport mensuel terminé hier matin par le Commissariat municipal des incendies.